

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

CAUDRY



Bonne et Heureuse
année 2008...

Tout ce que vous devez
savoir sur l'actualité de
notre commune...

Urbanisme	Page 1
Vie locale	Pages 2 à 7
Travaux	Pages 8 et 9
En bref	Pages 10 à 12
Citoyenneté	Page 13
Vie scolaire	Pages 14 et 15
Vie Locale	Pages 16 et 17
Carnets pratiques	Pages 18 et 19
Petite enfance	Page 20
La plume verte	Pages 21 à 24
Portrait	Page 25
Commerces	Page 25
Vie sportive	Pages 26 et 27
Vie des seniors	Pages 28 et 29
Info logement	Pages 30 et 31
Santé	Pages 32 et 33
Vie associative	Pages 34 et 35
Vie historique	Pages 36 et 37
Vie culturelle	Pages 38 à 42
Il neige des spectacles	Pages 43
Etat-civil	Pages 44 et 45

*Chères Caudrésiennes,
Chers Caudrésiens,*

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs voeux de bonheur et santé pour 2008.

Que cette nouvelle année voie l'accomplissement de tous vos projets.

Cordialement

Guy BRICOUT

Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord

Lancement du projet de RENOVIATION URBAINE

La Ville de CAUDRY a signé le 18 décembre un protocole concernant son projet de rénovation urbaine, aux côtés de l'Etat, l'ANRU, la Caisse des Dépôts, de Promocil et la Foncière Logement et en présence de la Région.

Un programme ambitieux de rénovation du logement
Après avoir réalisé une étude urbaine et sociale, un diagnostic sur l'habitat ancien du centre-ville, la Ville de CAUDRY s'est lancée dans un projet de rénovation urbaine pour les quartiers Maupassant et centre-ville.

Ce programme présenté à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) porte essentiellement sur l'habitat. Il comprend également des opérations d'aménagement des espaces publics et des opérations d'équipement afin de :

- ➔ Dédensifier Maupassant
- ➔ Reconstituer l'offre locative sociale en centre-ville, en reconstruisant,
- ➔ Ouvrir Maupassant en repensant les espaces publics,
- ➔ Adapter les équipements aux besoins de l'accompagnement social des publics.

Le coût total d'investissement du programme proposé, toutes maîtrises d'ouvrage confondues, est estimé à 27 440 000 euros HT, avec une demande de subvention prévisionnelle de l'ANRU de 7 202 000 euros.



Le protocole : pour une nouvelle image urbaine de Maupassant et de nouveaux logements

Le protocole de préfiguration porte sur des actions prioritaires: opérations d'ingénierie portées par la ville, construction de logements par Promocil. En effet, en juin 2007, l'ANRU a donné un avis global sur le projet. Le cœur de cible retenu est le quartier Maupassant qui ainsi va faire l'objet d'importants travaux d'embellissement et d'amélioration du confort des logements. Pour planifier cette opération, une équipe d'urbanistes, architectes et paysagistes est recrutée. Il s'agit du cabinet Pattou-tandem avec la paysagiste Odile Guerrier.

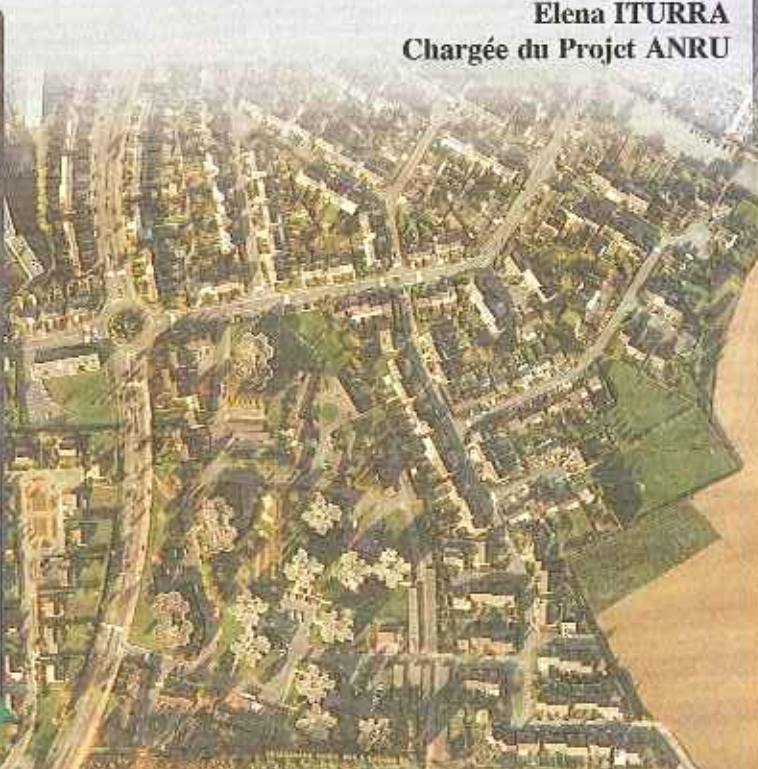
La ville recrute un chef de projet et lance une étude de préfiguration d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Rénovation urbaine (OPAH-RU) en centre-ville.

Les partenaires financiers de Caudry pour ces opérations d'ingénierie sont la Région Nord-Pas-de-Calais, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'ANRU, à hauteur de 75 à 80%. Le bailleur social Promocil lance 5 opérations de construction, pour un total de 44 logements et un budget de 4 587 677€ HT. 6 logements individuels seront construits rue Montaigne, 12 sur le boulevard Jean Jaurès, 5 rue Jules Guesde et 21 logements sont prévus zone du Château.

Elena ITURRA
Chargée du Projet ANRU



La Signature du protocole de préfiguration de la convention de rénovation urbaine a eu lieu le mardi 18 décembre 2007 en présence de Nicole KLEIN, Préfète déléguée pour l'égalité des chances, Guy BRICOUT, Pascal MARTIN-GOUSSET, Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, Marc DESJARDINS, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations, Jean-Pierre CHOËL, Directeur Général Délégué de Promocil et Alain SIONNEAU, Président de la Foncière Logement.



CAUDRY



Pose de la première pierre au Foyer d'Accueil Médicalisé

Le 29 septembre dernier la première pierre du Foyer d'Accueil Médicalisé a été posée en présence de nombreuses personnalités telles : M. Daniel SARTELET, Président de l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés du Nord, M. Albert Despres, Vice-Président du Conseil Général du Nord, Pierre PRUEL, représentant du Préfet, Brigitte DOUAY, Conseillère Régionale et Guy BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord.

Depuis plusieurs mois, les équipes travaillent à la construction du bâtiment afin qu'il puisse accueillir ses occupants dès le premier semestre 2008. La structure, située rue du Bois Dupont, permettra d'accueillir 16 jeunes adultes autistes et 32 personnes, d'âge avancé, handicapées et sera gérée par l'APAJH Nord comme le Foyer Paul Levayer.

Foyer Paul Levayer et Foyer d'Accueil Médicalisé, la différence :

Le Foyer Paul Levayer est destiné aux adultes handicapés qui disposent d'une certaine autonomie ne justifiant pas de leur accueil en Maison d'Accueil Spécialisée, sans être apte à exercer un travail, même en milieu protégé mais qui ont une autonomie suffisante pour se livrer à des activités de détente et de développement personnel. Ce foyer met en oeuvre des soutiens médico-sociaux adaptés à l'état des personnes accueillies. L'orientation relève des compétences de la COTOREP.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé est destiné à recevoir des personnes handicapées physiques, mentales ou atteintes de handicaps associés dont la dépendance les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.

20 Foyers d'Accueil Médicalisé existent déjà dans le département et 34 dans la Région. Ces foyers restent attentifs aux soins et au suivi médical, sans négliger la famille du résident, véritable facteur indispensable à l'évolution positive du comportement.



le F.A.M. en chiffres

surface construite : 3 600 m²
surface totale du terrain : 15 000 m²
coût du bâtiment : environ 5 millions d'euros
Don du terrain : Ville de Caudry

Les subventions

Etat : 1 471 000 euros
Conseil Général : 356 311 euros
Conseil Régional : 367 751 euros



APAJH Nord

Pour tout renseignement :

APAJH Nord
8 Bis, rue Bernos
BP 18
59007 Lille Cedex

☎ : 03 20 43 93 00 - Fax : 03 20 04 94 64

Email : asso@apajhnord.com

SALON DES SAVEURS du Lions Club Le Cateau-Caudry



Quelques photographies
de l'Édition 2007



Une inauguration placée sous le signe de la convivialité en présence de nombreuses personnalités de la vie locale et municipale

Pour la 8^{ème} année consécutive, les membres du Lions Club présidé par Jean-Dominique AUBLIN, vous invitent à leur Salon des Saveurs les 1^{er} et 2 Mars 2008 à la Salle Polyvalente de la Base de Loisirs du Val du Riot.

Vous y trouverez un large choix de vins, champagnes, chocolats, fromages, charcuteries, confitures, bières, foies gras et confiseries.

À l'extérieur, les concessionnaires automobiles de Caudry, vous présenteront leurs derniers modèles.

D'autres surprises vous y attendent (paniers surprises, bar à huîtres, animation musicale par Chérie FM).

Les recettes dernier du salon (exposants, sponsors, visiteurs) intégralement reversées aux oeuvres caritatives du Lions Club ont permis de mener à bien des actions internationales (La Vue pour tous), nationales (5 000 enfants à la mer) et surtout locales (Croix Rouge, maison diocésaine, écoles de Caudry par AMOPA, services sociaux de Caudry, etc...).

Les membres du Lions Club tiennent à remercier monsieur Guy BRICOUT, maire de Caudry, Monsieur Bernard Vermeil, adjoint aux fêtes, les services techniques et le service communication de la ville de Caudry pour leur aide technique et logistique.

Alors n'hésitez pas,
venez vous faire
plaisir en servant les autres !!!



Une succession de stands très alléchants...



8^{ème} Rencontre des Saveurs
Salon des Produits de Ferroir
1^{er} et 2 mars 2008 - salle du val du Riot
Base de Loisirs de Caudry

au profit des oeuvres sociales du club :
- "La Vue pour tous"
- Financement de vacances pour les enfants défavorisés du Caudrésis



ESPACE

Espace Intergénérationnel Schweitzer



Denis Collin, adjoint délégué aux Seniors, aux handicapés et à la restauration collective, a retracé l'historique du bâtiment.

Après un an de travaux, le foyer intergénérationnel Schweitzer a été officiellement inauguré le 26 Novembre dernier par M. Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional, en présence de nombreuses personnalités dont M. Alain ROUSSEAU, Sous-préfet de l'Arrondissement de Cambrai et des élèves de CM1 de l'école Jean Macé.

Cet espace, dédié à toutes les générations, est parfaitement intégré au quartier et se compose, au rez-de-chaussée, d'une grande salle pour les banquets, d'une salle d'activités, d'une autre pour les buffets, d'une terrasse en bois bordant une pelouse, d'une cuisine complète, d'une réserve pour le matériel et d'une petite salle de sport. A l'étage des bureaux complètent l'ensemble.

Inclus dans le dispositif de rénovation urbaine, cet équipement a pu bénéficier d'une subvention de 50% du coût global au titre du dispositif ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

Les Chiffres

coût global :
1,4 Millions d'€

Subvention du
Conseil Régional :
682 000 €



Lu dans la LA VOIX DU NORD du 15/09/2007

Dans un article non signé d'un quart de page, Cindy et France se demandaient où était la traîne record du monde.

Cindy disait : "actuellement, je suis comme qui dirait dans le doute. Je me pose des questions comme de savoir si la traîne sera bel et bien exposée un jour. Je me demande si on ne nous a pas oubliés."

France : "Mon état d'esprit est que je suis déçue que la traîne n'ait pas été exposée plus tôt à l'Office de Tourisme et qu'elle... traîne dans un coin."

Le moins qu'on puisse dire est que ces deux jeunes filles et le ou la journaliste ne sont pas curieux car la traîne est bien où cela était prévu avec un panneau montrant l'ensemble des personnes ayant participé.

Cela a été dit à une journaliste de la Voix du Nord présente sur les lieux le jour de l'article. Elle n'a pas daigné démentir !, pourquoi ?

Rappelons aussi que c'est le maire qui a voulu qu'on expose la traîne car à un moment l'intention était de la découper pour la vendre en morceaux.

Encore bravo à tous ceux qui nous ont permis d'obtenir ce record.

.....Pas signé.



Prévention de la délinquance

Des réunions ont eu lieu en Mairie pour la mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

De nombreux acteurs étaient présents tant sur le plan des élus que sur celui de la gendarmerie ou des responsables de l'enseignement, des associations... avec le Maire Guy BRICOUT, la secrétaire de la Sous-Préfecture, sous la présidence du Procureur de la République.

Après avoir dressé la liste des représentants des institutions et des structures, le CLSPD a défini un projet de règlement intérieur. Il a ensuite décliné ses objectifs et ses propositions d'actions.

Le Conseil souhaite aider au mieux les jeunes qui seraient en difficulté.

Lors de la seconde réunion, les membres du Conseil se sont fixé quatre axes de travail. Fernand DUHAUT, Responsable du CLSPD les a énumérés : prévention auprès des collégiens et lycéens, prévention de la récidive et réinsertion des anciens détenus, protection des personnes âgées et surveillance des lieux sensibles.

A côté du Maire assistaient entre autres à cette séance, le sous-préfet Alain ROUSSEAU et le procureur, J.P. VINCENTINI.

D'ici la fin janvier les projets 2008 seront définis.

LA POSTE



Un nouveau Centre de distribution



2008 verra l'ouverture d'une nouvelle plate-forme de distribution du courrier à Caudry.

Cette nouvelle plate-forme s'inscrit dans le programme de modernisation du courrier que la poste a lancé sous le nom de Cap Qualité Courrier.

Cette structure, située dans la zone industrielle, ouvrira ses portes en Juin 2008. Elle regroupera l'activité de 24 communes dont Caudry et environ 60 postiers y travailleront.



La Police Municipale... une force de police de proximité !
 prévention - assistance et sécurité sont les principaux objectifs de la police municipale.



Le Service de Police Municipale assure aussi bien d'autres tâches comme :

- l'amélioration de la qualité de la vie,
- la lutte contre les dommages causés par les animaux,
- la protection de la nature,
- la surveillance des chiens dangereux, fourrière etc...

Attention la POLICE MUNICIPALE n'est pas habilitée à recevoir les plaintes.

Les Policiers Municipaux détiennent les pouvoirs qui leur ont été confiés par la loi du 15 avril 1999. Ils sont Agents de Police Judiciaire Adjoints. Ils sont agréés par le parquet et par la préfecture et sont assermentés.

Ils peuvent être armés et entretiennent des rapports étroits avec les forces de police d'état (Gendarmerie et Police) notamment par la signature de conventions de coordination.

Mais qui sont-ils ?

M. Jean-Claude Courtois



Âgé de 43 ans, M. Courtois est marié et père de 2 enfants. Il nous vient de Valenciennes où il a exercé la profession de policier municipal durant presque 5 ans. Il est également fort d'une expérience de 17 ans dans la gendarmerie, notamment dans la Garde Républicaine. M. Courtois est responsable du service.

M. Jean-Louis Touzard



M. Touzard est également âgé de 43 ans. Avant de prendre ses fonctions dans notre commune il a travaillé 23 ans dans la gendarmerie. Son dernier poste était à Cambrai où il faisait partie de la brigade motorisée. Il a également fait partie de l'escadron mobile de la ville de Melun et du peloton d'autoroute de Saint-Quentin-Cambrai.

Leurs missions :

Propreté urbaine, respect du cadre de vie, sécurité publique et lutte contre les incivilités

Police Municipale
5, rue Aristide Briand - Caudry
Tél. : 03.27.72.94.10



Déclaration des Chiens D'ATTAQUE & DE DEFENSE



Les propriétaires sont invités à venir déclarer ou à fournir à la police municipale les documents nécessaires à la mise à jour du chien.

5, rue Aristide Briand à Caudry

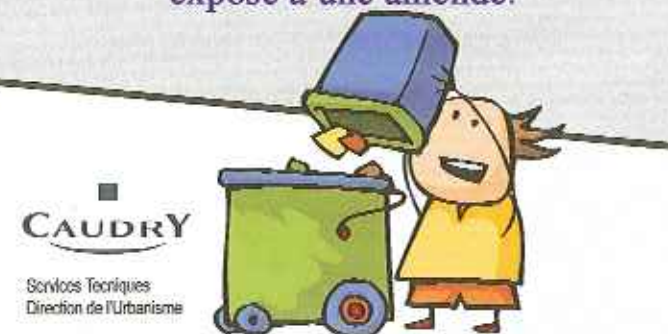
INTERRUPTION DES TRIBUNES LIBRES

Conformément aux règles prudentielles qui s'imposent aux tribunes libres publiées dans les magazines des collectivités territoriales en période électorale, celles-ci seront suspendues durant les prochains mois (Art.52-8 du code électoral).

Cette décision s'appliquera jusqu'aux prochaines élections municipales.

RAPPEL À LA LOI

La police municipale vous informe que par arrêté de M. le Maire, vous avez obligation de rentrer vos poubelles après le ramassage. Le non-respect de cet arrêté vous expose à une amende.



CAUDRY
 Services Techniques
 Direction de l'Urbanisme

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté portant réglementation de la mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères



Nous, Maire de la Ville de CAUDRY, Conseiller Général du Nord,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L.2211-1, L.2212-1 et L.2212-2 qui précisent que le Maire est chargé, sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat de la police municipale qui a notamment pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques et en particulier tout ce qui concerne la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques.

Vu le règlement Sanitaire Départemental pris en son article 73 de la section 1 du titre IV qui précise que les personnes desservies par un service de collecte sont tenues de présenter leurs déchets dans les conditions définies par arrêté municipal et pris en son article 80 du même titre qui précise que la mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères en vue de leur enlèvement par le service de collecte ne doit s'effectuer qu'aux heures indiquées et selon les modalités fixées par l'autorité municipale et que cette opération ne doit occasionner ni gêne ni insalubrité pour les usagers de la voie publique.

Considérant que la présence constante de récipients domestiques d'ordures ménagères sur la voie publique et notamment sur les trottoirs constitue une gêne certaine au niveau de la circulation des piétons, mais aussi au niveau de l'hygiène et de la salubrité publique.

Considérant qu'il convient donc de réglementer cette présence,

Sur proposition de M. le Secrétaire Général

ARRÊTIONS

ARTICLE 1 : La présence constante sur la voie publique et notamment les trottoirs de récipients d'ordures ménagères est interdite.

ARTICLE 2 : Les récipients d'ordures ménagères doivent être présentés devant l'entrée principale de l'habitation concernée en vue de leur enlèvement par le service de collecte.

Leur mise en place sur le trottoir est autorisée la veille du jour de l'enlèvement à partir de 20 heures et durant 24 heures, soit jusqu'au jour de l'enlèvement à 20 heures.

ARTICLE 3 : Les récipients à ordures ménagères doivent être maintenus en constant état de propreté, désinfectés et désinsectés aussi souvent que nécessaire et au moins une fois par an.

Le nettoyage ne doit pas être effectué sur la voie publique (article 79 du Code du règlement sanitaire départemental).

ARTICLE 4 : Le non-respect de cet arrêté municipal donnera lieu à procès-verbal établi par M. le Gardien Champêtre de la Commune de Caudry, dûment assermenté et sera passible d'une amende prévue pour les contraventions de première classe en application des articles R25 et R 26 - 6ème alinéa du Code Pénal.

ARTICLE 5 : Cet arrêté sera applicable à compter du 1er Octobre 1999.

ARTICLE 6 : M. le Secrétaire Général et M. le Gardien Champêtre de la ville de Caudry sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de CAMBRAI en application des dispositions de la loi n° 82 213 du 2 Mars 1982 modifiée et complétée.

Fait à CAUDRY, le 30 Septembre 1999.



Travaux



VILLE DE CAUDRY CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE Construction d'une GENDARMERIE

La construction de la nouvelle caserne de gendarmerie a démarré début Octobre sur le site de l'ancien Lycée Paul Duez à côté du Palais des Sports. Ce grand chantier comprend la construction de :

- 34 logements familiaux collectifs pour les gendarmes (2T2, 8T3, 16T4, 6T5 et 2T6)
- 14 hébergements pour gendarmes adjoints volontaires (T1)
- 590m² de locaux de service pour l'administration
- 220m² de locaux techniques.

La livraison de cet ensemble est programmée pour le premier semestre 2009. C'est l'aboutissement d'un gros travail de partenariat entre la Gendarmerie Nationale et la Ville de Caudry pour accueillir la Brigade Territoriale, et le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie dans des locaux très fonctionnels. La foncière Ferrus société immobilière spécialisée dans le partage et la gestion d'opérations de sécurité publique est maître d'ouvrage du projet. Dans ce cadre, la Société Ferrus a pris à bail pour une durée de 99 ans le terrain de la ville en versant à la signature une redevance de 125 000 €.

Elle s'affranchit de la construction de la gendarmerie, du financement, de la gestion, de la maintenance et des grosses réparations ultérieures. Elle louera l'ensemble des bâtiments à l'Etat

Philippe MARECAILLE
Directeur des Services Techniques



Construction d'un CENTRE D'INTERVENTIONS ET DE SECOURS

Les Sapeurs Pompiers ont une place de choix dans le cœur des Caudrésiens, car ils ont par le passé souvent sauvé l'emploi en éteignant les incendies qui se déclaraient dans les entreprises...

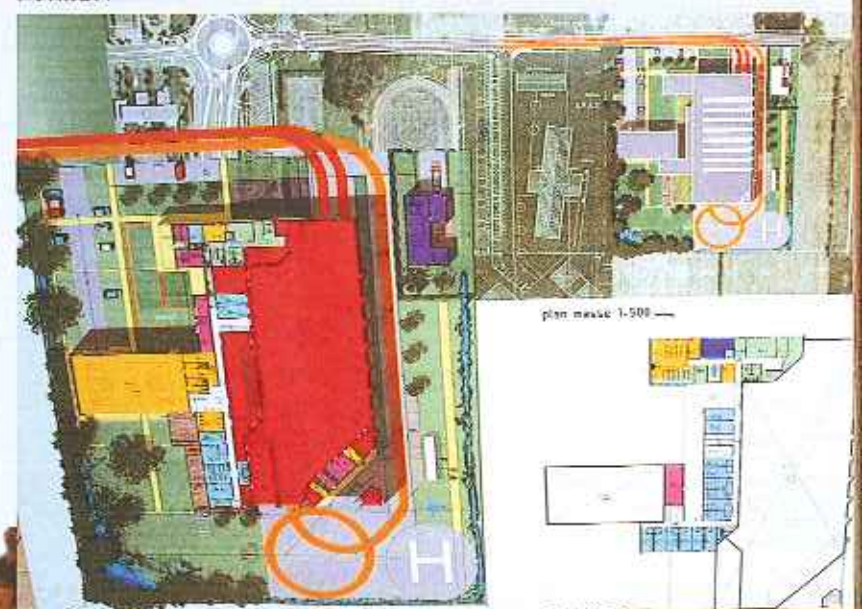
Ils interviennent aussi de nombreuses fois chez les particuliers où ils sont parfois confrontés à la détresse et au désarroi d'hommes et de femmes touchés en plein cœur... Devant tant de courage et d'abnégation, la ville de Caudry qui entretient depuis toujours des relations étroites avec les Sapeurs Pompiers a souhaité intégrer le Service Départemental d'Incendie et de Secours et est la première commune à offrir un terrain pour la construction d'un nouveau Centre d'Interventions et de Secours. Faisant partie des casernes les plus vétustes, la décision de construction d'une nouvelle caserne était attendue avec impatience. C'est désormais chose faite! pour le plus grand bonheur des 16 Sapeurs Pompiers Professionnels, 65 Sapeurs Pompiers Volontaires et des 28 jeunes Sapeurs Pompiers. Elle représentera un formidable outil pour assurer la sécurité de notre ville et des communes environnantes.

Le nouveau Centre d'Intervention et de Secours sera intégré dans une zone en plein développement : Une zone commerciale importante avec un Leclerc de 6 000m², une zone de 200 logements, le Foyer Paul Levayer et de l'EHPAD, et la Maison de Retraite Léonce Bajart ...

C'est donc en Novembre dernier durant une journée forte en émotions et devant de nombreuses personnalités du monde politique, des représentants de la Gendarmerie de Caudry, des Services d'Incendie et de Secours du Nord, des Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs-Pompiers que les plans du Futur Centre d'Interventions et de Secours furent présentés. Voir un tel rêve se réaliser est un moment qui restera gravé dans la mémoire de chaque Sapeur Pompier.



Cette réalisation arrive à point nommé pour tous et sera un outil de travail adapté face au développement à la fois quantitatif et qualitatif des différentes missions des Sapeurs Pompiers.





En bref... par Y.L.

...**Un petit coup de nostalgie**... Fin Août sur le podium installé sur la place des Mantilles, une foule importante est venue chercher les années 80. Deux chanteurs, Jean-Pierre MADER et Gérard LENORMAN ont rafraîchi les souvenirs des plus anciens ou se sont découverts aux plus jeunes : "Macumba" pour l'un et "si j'étais président" pour l'autre.

...**A l'Amicale Laïque**... On peut y pratiquer une bonne dizaine d'activités tant sportives que culturelles. L'informatique est une section très active et très fréquentée. La section Volley engrange régulièrement d'excellents résultats. La section photo a ses adeptes de l'argentique et du numérique. Citons encore le théâtre, les langues, les voyages, la numismatique, etc...

...**Les Noces d'Or**... Les époux Pierre Mailliet et Raymonde Mériaux sont venus fêter leurs cinquante ans de mariage en mairie où ils ont été accueillis par Guy Bricout, le maire et de nombreux élus. Ce couple, très connu dans la ville, maintenant à la retraite, s'investit dans plusieurs associations. Ils ont reçu la médaille de la ville.

...**Le Salon d'Automne**... Cette année encore le salon d'automne a reçu de nombreux peintres amateurs. Ils étaient 150 à avoir accroché leurs oeuvres aux cimaises. Le toujours dynamique Maurice Bricout, a orchestré avec passion ce 31^{ème} salon.

...**Scout toujours**... On a fêté les 75 ans du scoutisme à Caudry durant 5 jours en septembre dans et autour du Pont des Arts. Les anciens et les nouveaux se sont retrouvés dans l'exposition illustrée par de nombreuses photos.

...**Journées du Patrimoine**... Il se trouve encore dans le hall de la Mairie, un panneau sur lequel sont exposées les photos des Maires qui ont conduit les destinées de la Ville. On a pu visiter l'Hôtel de Ville et assister à la conférence ayant pour thème les fresques de la Salle des Cérémonies, par le docteur Claude Doyer, grand historien local. Ces journées sont chaque année, très suivies par les Caudrésiens. Ce fut encore le cas cette fois.



...**Au Musée de la Dentelle**... Actuellement une exposition intitulée "Cuisine et Dentelle" marie l'impossible : la table et la garde-robe jusqu'au 13 janvier.

...**Les siècles précédents en photographie** (XIX^e et début XX^e siècle)... Au Pont des Arts, une exposition proposée par le Musée de Douai a présenté de nombreuses photos d'Augustin Boutique. Cet amateur éclairé a photographié la vie de tous les jours, les événements, les monuments et paysages de son environnement douaisien. Ces photos tirées à partir de plaques de verre en négatif si elles sont documentaires aussi très précises.

...**Les expositions de Caudry d'hier et d'aujourd'hui**... Les animateurs de cette association ne manquent pas d'imagination. Ils ont présenté dernièrement une exposition sur le commerce local où les visiteurs ont retrouvé leurs racines. Les commerces disparus faisaient remonter de nombreux souvenirs. A cela a succédé l'exposition sur les automobiles. Outre de nombreux documents et références précises, un millier de voitures au 1/43^e ont été exposées.

...**La danse**... Dans l'espace culturel la danse tient bien sa place à Caudry. Il y a les écoles de danse "la Ballerine" et l'école de danse de Cécile Avio. D'autres sections ont été créées. Par exemple chez Cécile Avio on peut maintenant s'inscrire pour de nouvelles disciplines le hip-hop et l'afro-jazz. Par ailleurs, un club vient de se créer, il réunit les adeptes de la danse contemporaine. Deux animatrices danseuses en assurent l'encadrement.

...**Retraite**... Au centre de secours le Major Eifler commandant le SDIS a tiré sa révérence, le Major Eustache lui succède. Une manifestation de sympathie comme les sapeurs-pompiers savent en organiser, car c'est un groupe très solidaire, a marqué son départ.

En mairie on a aussi honoré d'autres départs à la retraite comme celui du docteur Moity. Il quitte son laboratoire d'analyses mais reste président des donateurs de sang. A la poste, Géry Mairesse a aussi fait valoir ses droits à la retraite selon la formule consacrée.



En bref... par Y.L.

...**Les Assemblées Générales**... Plus de cent associations se partagent les secteurs sportifs, culturels ou de service. Les derniers mois de l'année sont l'occasion pour elles de faire le bilan de leurs activités. Les effectifs sont souvent stables ou en expansion comme au club VTT, au club cynophile, au tir sportif ou chez ceux dont les activités sont soutenues comme à la SADE, les clubs fifty-one et la maison des associations pour ne citer que ceux-là.

...**Accueil**... La Municipalité a organisé en septembre, une cérémonie pour accueillir les nouveaux fonctionnaires qui travaillent à Caudry. Étaient présents principalement des enseignants du primaire, des collèges et du lycée en plus de fonctionnaires de police.

...**Manifestations Patriotiques**... Dans ce dernier trimestre de l'année plusieurs manifestations patriotiques voient se rassembler ceux qui n'oublient pas : les anciens d'Algérie, la libération de Caudry le 4 septembre et les cérémonies du 11 novembre. Chaque fois une dizaine de drapeaux sont suivis par les associations patriotiques, les représentants des associations civiles, les pompiers, les représentants de la gendarmerie et le 11 novembre une délégation d'écoliers.

...**Lire en fête**... Cette manifestation qui se reproduit chaque année est l'occasion pour la bibliothèque municipale de mettre sur pied un programme qui s'adresse à tous. Cette année, pour les enfants Klaus Mende le mime, a réuni, un dimanche, un parterre nombreux d'enfants et aussi de parents que Madame Dolacinski a volontiers accueillis... Pour les adultes une soirée a eu pour thème "Mémoire ouvrière dans le Cambrésis" conférence de Louis Quennesson ; des lectures de textes de Maxence Vandermerch ; des sketches patoisants du cercle Gérard Philippe.

...**Concours des maisons fleuries**... Gérard Boury et son équipe du jury des maisons fleuries ont présenté le palmarès de cette année. Ils ont remercié tous ceux qui ont participé pour faire de Caudry une ville fleurie et accueillante. Ils souhaitent une aussi importante participation l'an prochain.



Citoyenneté

Le RECENSEMENT de la population en 2008

Le recensement est utile à chacun de nous, pensez-y!

8% de la population de CAUDRY seront recensés entre le 17 janvier et le 23 février 2008.



Sylvie LALOY



Céline DELVALLÉE



et Prescilla PROISY sont les 3 agents recenseurs de la population en 2008.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE.

Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc...)

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Caudry, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de leur population dispersé sur l'ensemble du territoire. En cinq ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir d'un échantillon de 40% de leur population ainsi constitué.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires du recensement. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas. Ainsi, à partir du jeudi 17 janvier 2008, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE. Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'INSEE avant le 23 février 2008.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que toute personne concernée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 03.27.75.70.00

Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site www.insee.fr au fur et à mesure de leur disponibilité.



Recensement Militaire

Même si la loi du 28 octobre 1997 a fait disparaître le Service National, l'opération du recensement reste obligatoire, d'autant que l'attestation qui est remise à cette occasion est nécessaire pour se présenter à un concours ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire par exemple).

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1er Juillet 1991 et le 31 décembre 1991 sont invités à se présenter en mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 4ème période de l'année 2007.



Pour ce faire ils sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou à défaut, d'une pièce d'identité.



Elle s'est faite avec son lot habituel de changements dans le corps enseignant. Départs à la retraite, mutations ont fait qu'une dizaine de nouveaux sont arrivés.

Dans les Classes Primaires seuls les adjoints complètent les équipes pédagogiques :



L'école maternelle Jules Ferry accueille Marie-Line LEROUGE comme directrice.



A Paul Bert arrive Mathieu GABET,



Céline SATIN et Guillaume DUCROCO



A Condorcet, quatre nouveaux Yann BOURDET, Christophe MARION, Cyrille PETERS et Anaïs SAINT LÉGER

ainsi que Nadège TELLIER (à temps partiel)

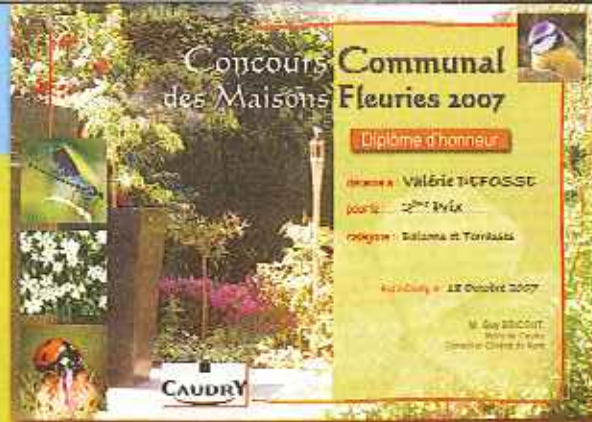


Collège Prévert

Un visiteur de marque, Bernard DEROSIER, le Président du Conseil Général est venu se rendre compte de l'avancée des travaux. Et ces transformations ne sont pas banales car elles sont faites dans et autour de l'établissement tandis que les cours étaient assurés normalement !



Concours des Maisons fleuries



1^{ère} Catégorie :

Maison avec jardin très visible de la rue

- 1 - Marie-Christine DENIMAL
- 2 - Colette PILARD
- 3 - Robert PILLAERT
- 4 - Roselyne DEFILLIPI
- 4 - Yvon LERNON
- 6 - Vincent PORET
- 6 - Edouard POULAIN
- 8 - Marie-Flore DE KINDER
- 8 - Maryse DRENCOURT
- 10 - Emilie COLLOMBIER
- 11 - Jacques PARADIS
- 11 - Antoinette TAMBOISE
- 13 - Bernadette CHAMPION
- 14 - Olga RUELLE
- 15 - Bernard LENEUTRE
- 15 - Jean-Paul LONGUE
- 17 - Nathalie CHATELAIN
- 18 - Monique FOSTIER

2^{ème} Catégorie :

Maison avec jardinet

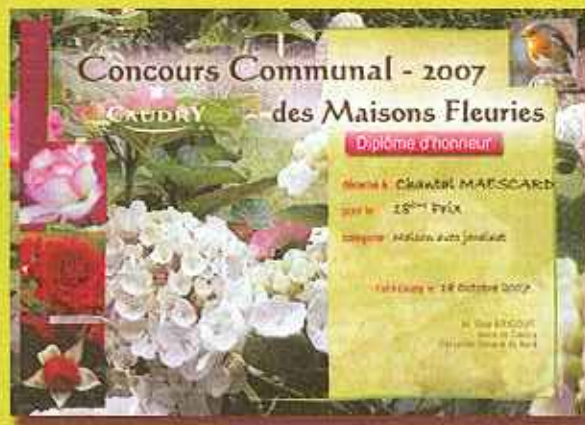
- 1 - Jean-Claude PLUCHARD
- 2 - André EGO
- 3 - Jacqueline BADOR
- 4 - Mario PANCINO
- 5 - Raymonde CLAISSE
- 6 - Marie-Ange MACHU
- 6 - Jeanine LEGRAND
- 8 - Colette PERU
- 8 - Marie-Louise COLPIN
- 10 - Bernard MOULIN
- 10 - Michel LENEUTRE
- 12 - Bernard BAL
- 13 - Marie-France QUIEVREUX
- 14 - Zéphir BRICOUT
- 15 - Guy PROUVEUR
- 16 - Françoise LEJEUNE
- 16 - Roger CATIFAIT
- 18 - Chantal MAESCARD



3^{ème} Catégorie :

Fenêtres et Façades

- 1 - Cathy DE NOTARIS
- 2 - Francis DE NEVE
- 3 - Marie-Claire DELADOEUILLE
- 4 - Béatrice CANONNE
- 5 - Sonia LAISNE
- 6 - Nadine CHASTIN
- 7 - Marlène STRUYE
- 7 - Amanda RONNEL
- 7 - Marie-Claire BENOIT
- 10 - Muriel CARRE



4^{ème} Catégorie :

Balcons et Terrasses

- 1 - Denise DUMONT
- 2 - Valérie DEFOSSÉ
- 3 - Marie-Paule HADJADJ
- 3 - Maggy BALLOEUIL
- 3 - Dathy LEFEBVRE
- 6 - Bernard SENEZ
- 6 - Patrick BRUAY
- 6 - Jeanne-Marie LEPINE
- 9 - Georgette BRAMERY
- 10 - Nadine MARTIN
- 10 - Michel SANDRAS
- 12 - Lidia CROATTO
- 13 - Catherine BREARD
- 14 - Christiane FONTAINE
- 15 - Fabien CATIFAIT

8^{ème} Catégorie :

Cours fleuries

- 1 - Annie MERESSE
- 2 - Denise QUENESSON
- 3 - France MERCIER
- 4 - Freddy DOMISE
- 5 - Dany COURBET
- 6 - Corinne BUCHEZ
- 7 - Marcel RICHEZ

Non Classé :

Dominique MERCIER



Fleurissement 2007

D'année en année, le Service Espaces Verts n'a de cesse d'augmenter son activité afin d'améliorer le cadre de vie de la population.

Si en milieu naturel le paysage est harmonieux, homogène et cohérent, au cœur des villes, l'assemblage artificiel et hétéroclite des différents éléments ne permet pas toujours de retrouver cette harmonie. C'est pourquoi à Caudry, tous les espaces végétaux structurent la ville et le fleurissement est devenu une composante, les fleurs ajoutant une dimension colorée indispensable à la grisaille citadine.

Comme d'autres villes de la région, Caudry se caractérise par son tissu urbain lié au développement de l'industrie, ici textile et notamment la dentelle. L'essor rapide et important de l'activité industrielle a provoqué une extension de la ville sur une période très courte. De nouveaux quartiers réservés à l'activité industrielle (unité de production et logements) se sont greffés sur l'ancien bourg rural dont le centre a été remodelé : extension de la mairie, Basilique, Bâtiment de la Poste, Salle des Fêtes.

Ainsi l'urbanisme est marqué par :

- un réseau de rues étroites
- un habitat dense offrant peu de place aux espaces verts publics ou privés, composé essentiellement de petites maisons en briques.
- un nombre important de bâtiments industriels en centre ville, toujours en activité ou transformés en logements, en bureaux ou en bâtiments publics (Musée de la Dentelle).

Pendant longtemps, seuls les grands parcs des anciennes maisons des industriels ont constitué l'unique patrimoine végétal de valeur de la commune.

Depuis de nombreuses années notre commune s'est employée à changer cette image : Participation des habitants de la ville aux concours des maisons et villes fleuries, création et végétalisation du boulevard de contournement, requalification d'une ancienne friche industrielle en parc urbain (Bois Thierry), création d'une base de loisirs de 12 hectares (à terme), propriété du syndicat intercommunal du Val du Riot qui comprend les communes de Beauvois-en-Cis et Caudry, aménagement paysager de la zone industrielle (près de 100 hectares).

Aujourd'hui, l'action municipale porte principalement sur la valorisation des espaces existants :

- fleurissement des places et des rues, requalification des squares et des ronds-points, plantation dans les quartiers d'habitat collectif, création de parking paysager et l'accompagnement par le traitement des espaces publics à proximité des projets de constructions publiques ou privées (programme de logements résidence service...).

Dans le cadre du respect de l'environnement, la gestion de nos espaces verts s'oriente vers un entretien raisonné plus naturel à savoir :

- limiter l'utilisation de produits phytosanitaires en ayant recours au désherbage thermique et en paillant nos sols.
- réduire et économiser l'eau par le choix de plantes pérennes moins exigeantes en eau mais également par paillage des massifs.
- Réduire nos déchets verts en choisissant des végétaux à croissance plus adaptée aux espaces dévolus.



Les espaces verts, ce sont :

- 45 hectares d'espaces verts entretenus,
- 37 massifs floraux,
- 5 000 arbres, 14 000 arbustes, 1 000 conifères,
- 3 000 mètres de haies diverses,
- 129 jardinières, 359 suspensions, 87 bacs à fleurs,
- Personnel à ce jour : 11 titulaires, 16 C.A.E. (à 20h/semaine), 3 C.A.E. (à 26h/semaine).

Pour le fleurissement de cet été, achat de :

- 4 500 plants pour suspensions,
- 4 500 plants pour bacs ou sol et jardinières,
- 21 000 plants pour massifs floraux,
- 1 500 plants spécifiques produits par le Service Jardin Espaces Verts.

Pour le fleurissement d'Automne :

- 1 500 bulbes de tulipes,
- 13 000 plants de bisannuelles selon détail :
 - 7 000 pensées,
 - 2 000 pâquerettes
 - 2 000 giroflées
 - 1 500 primevères.



Informations de Jean-Michel
Chef du Service Jardin,
Espaces Verts de la ville de Caudry



Etude Environnementale et Paysagère du PATRIMOINE ARBORÉ

À la demande de la ville de Caudry, par l'intermédiaire du Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord (Conseil Général), une étude environnementale et paysagère portant sur le patrimoine arboré a été réalisée à l'échelle de la ville.

Cette assistance technique s'inscrit dans le contexte de l'amélioration du cadre d'un projet de gestion respectueuse et pédagogique du patrimoine arboré de la ville.

La ville de Caudry renferme un patrimoine arboré possédant un gros potentiel ornemental ayant bénéficié d'un entretien non raisonné et peu durable. L'étude porte sur 102 sites qui bénéficient d'une analyse urbanistique, paysagère et technique.

Une bonne connaissance de l'existant ...

Avant même de connaître le patrimoine arboré de la ville de CAUDRY et avant même de comprendre les principes de compositions, nous partons avec un principe auquel nous nous attacherons le plus possible : l'objectif est de préserver et de valoriser au maximum l'existant. Il ne s'agit surtout pas de faire table rase des plantations actuelles.

L'analyse fine des arbres en ville, d'un point de vue paysager et arboricole, met en évidence les particularités des plantations dans la commune. Nous avons décelé les atouts et les carences afin de réfléchir à une évolution harmonieuse avec un maximum de préservation. Un des principaux points forts de la commune de Caudry est son engagement déjà ancien de réalisation de plantations en milieu urbain parfois très dense.

Il s'agit aujourd'hui de révéler ce potentiel.

Pour un projet original

La préservation du patrimoine existant ne doit pas geler tout projet d'aménagement. Il s'agira de proposer des solutions originales de préservation ou de rénovation du patrimoine existant. La démarche vise à proposer une reconstitution végétale en fonction de l'approche urbaine et sociale des lieux, en privilégiant les espaces ayant déjà subi des traumatismes. Des solutions alternatives seront proposées : plantations en prévision du remplacement des sujets préservés dans un premier temps...

La majorité des plantations a été effectuée durant les 30 à 40 dernières années. Mis à part quelques alignements et arbres isolés, il n'y a pas beaucoup d'arbres remarquables.

Il en existe, mais principalement dans le domaine privé. Les seuls arbres identifiés comme remarquables et devant bénéficier d'une attention particulière sont les peupliers noirs de Bois Thierry, âgés approximativement de 80 ans. Il y a également des platanes...

Pas ou très peu de plantations antérieures à 1960/70. Les alignements apparemment les plus anciens sont des peupliers d'Italie arrivés souvent à maturité. On trouve également des tilleuls, des érables, bouleaux, saules pleureurs et quelques autres espèces souvent fortement taillées.



La plantation

Lors de futurs projets d'aménagement, les techniciens de la ville devront choisir leurs plantes à l'aide des critères suivants :

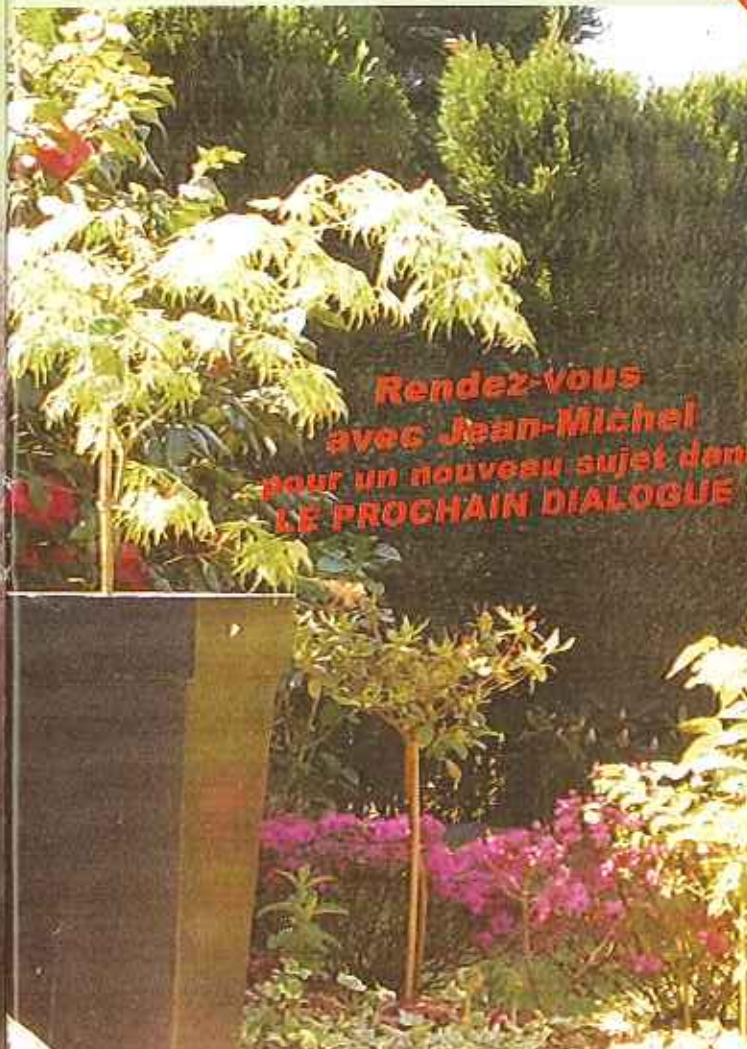
- Le choix des espèces doit être établi en fonction de leur indispensable adaptation au milieu (ou s'en approcher),
- Prendre en considération le volume des individus adultes,
- En fonction des conduites : leur adaptation à la taille,
- Les essences chez les particuliers sont un bon indicateur d'adaptation,
- La volonté de diversifier et d'enrichir la palette végétale (esprit d'expérimentation).

Le choix des plantes en pépinière

La visite et la sélection des sujets, sur la pépinière, sont indispensables pour éviter tout problème.

Pour les futures plantations, il faut choisir :

- Un végétal vigoureux,
- Indemne de toute maladie,
- Bien fléché,
- Vérifier le nombre de transplantations et leurs conditions,
- L'état de la motte ou du système racinaire.



CHAUFFAGE

**Pour vivre en sécurité
mon habitation doit respirer !**

Attention aux risques d'intoxication

M C'est un gaz incolore, inodore mais mortel qui se dégage suite à toute combustion incomplète quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, fuel, gaz, pétrole, propane. Tous les types d'appareil de chauffage peuvent être concernés : chaudière, insert, poêle, chauffe-eau, chauffage mobile d'appoint.

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique qui est rapidement absorbé par l'organisme et peut vite devenir mortel.

Quels sont les signes d'une intoxication ?

Maux de tête, vertiges, nausées, troubles visuels, vomissements, malaises pouvant entraîner une perte de connaissance voire un coma sont autant de symptômes qui peuvent faire penser à une intoxication au monoxyde de carbone.

Conseils pratiques pour éviter les accidents

D -Faire installer et entretenir vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel qualifié. Tous les appareils doivent faire l'objet d'une vérification complète au moins une fois par an (un appareil encrassé ou mal réglé produit du monoxyde de carbone).

-Ne bouchez jamais vos grilles d'aération, laissez circuler l'air chez vous. Lorsque vos appareils fonctionnent mais sont privés d'air, ils produisent du monoxyde de carbone.

D -Veillez à ce que le conduit de cheminée soit en bon état et faites le ramoner une fois par an par un professionnel qualifié. L'encrassement ou l'obstruction des conduits empêche l'évacuation des gaz brûlés qui risquent alors de refouler à l'intérieur du logement.

-N'allumez votre poêle à charbon que quand il fait froid. En période de redoux, il n'y a pas suffisamment de différence de température entre l'intérieur du logement et l'extérieur ce qui empêche une bonne évacuation des gaz brûlés.

D -Il est impératif de respecter les conditions d'utilisation fournies par le fabricant. Ainsi, les appareils de chauffage d'appoint ne doivent pas être utilisés plus de deux heures en continu. Ces appareils ont besoin d'un volume d'air important pour bien fonctionner, sinon ils dégagent du monoxyde de carbone. L'air du local doit être régulièrement renouvelé.

Que faire en cas d'accident?

C -Arrêter tous les appareils à combustion.

-Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.

-Faire évacuer les occupants hors de l'atmosphère polluée.

-Appeler les secours (Pompiers : 18, SAMU : 15).

B -Ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.

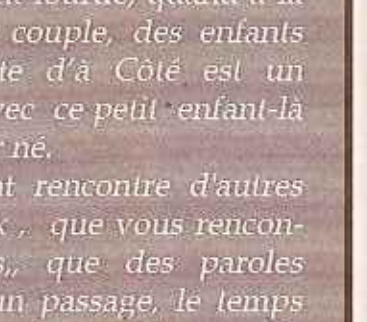
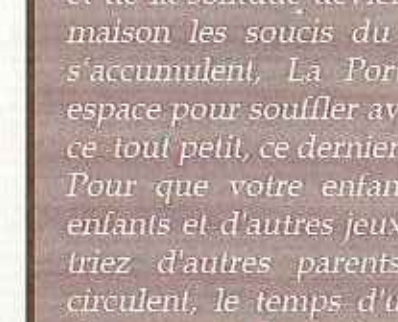
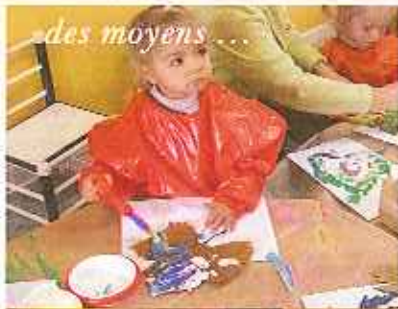
O Adresse utile :

Centres anti-poison et de toxico vigilance de LILLE
CHRU

5, avenue Oscar Lambret -59037 LILLE Cedex
Tel : 03.20.44.44.44



Les activités du Relais Assistantes Maternelles de Caudry
"J'écoute, je regarde, je goûte, je touche ..."



ASSOCIATION Avenir JEUNES

Quand ailleurs c'est difficile ; quand la vie dehors avec les aléas du travail, du chômage et de la solitude devient lourde, quand à la maison les soucis du couple, des enfants s'accumulent, La Porte d'à Côté est un espace pour souffler avec ce petit enfant-là ce tout petit, ce dernier né. Pour que votre enfant rencontre d'autres enfants et d'autres jeux, que vous rencontriez d'autres parents, que des paroles circulent, le temps d'un passage, le temps d'une pause. Un café, un jeu, quelques mots : trois fois rien qui dans le temps de la petite enfance prennent toute leur importance.

La Porte d'à côté
est ouverte tous les vendredis
(en périodes scolaires)
de 9 heures à 11 heures.



La gazette de la Base de Loisirs... La gazette de la Base de Loisirs...



La plume verte
Gazette de la Base
de Loisirs
du Val du Riot



Numéro 4



Novembre/décembre/Janvier
2007

Edito (par Monsieur Boury, président du SIAT du Val du Riot)

La feuille d'automne emportée par le vent...charme des allées jonchées de feuilles mordorées que font chuintier mes pas...la Nature entre en sommeil et s'engourdit lentement ; la surface de l'étang se laque et s'enveloppe d'une brume légère ; une cane grise et ses trois petits tracent sans un bruit une fine onde triangulaire... J'ai la goutte au nez et les doigts transis, mais le cœur ravi...

Le portrait du mois

Le canard Colvert
Anas platyrhynchos

C'est le canard sauvage le plus connu.

Crédit photographique et prise de vue : monsieur Grassart, Photo Passion, Caudry



Famille : anatidés
Longueur : 45 à 55 cm
Envergure : 80 à 95 cm
Poids : 850 à 1400g pour le mâle
et 700 à 1300g pour la femelle
Longévité : 15 à 29 ans

Description : La cane est uniformément brun tacheté, avec le bec jaune orangé marbré de noir et les rectrices* blanches. Le mâle est reconnaissable à sa tête verte terminée par un bec jaune orangé, sa poitrine marron séparée du cou vert par un fin collier blanc. Le dessus et les flancs sont gris, le dessous blanchâtre. La queue blanche a des rectrices* médianes noires et bouclées.

Eclipse* : le mâle perd son brillant plumage nuptial après l'accouplement et pendant quelques semaines il ressemble à la femelle. On le dit alors en plumage éclipse.

Rectrices* : plumes de la queue de l'oiseau. Elles ont le rôle de gouvernail et assurent la stabilité du vol.

Les deux sexes ont un large miroir alaire bleu encadré à l'avant et à l'arrière de noir et de blanc ; ils ont les pattes orange. En éclipse*, le mâle ressemble à la femelle, mais il est plus foncé sur la poitrine et le bleu de son miroir est plus vif.

Régime alimentaire : essentiellement végétal, surtout constitué de graines recherchées au sol, mais aussi de plantes aquatiques, de pousses tendres et de lentilles d'eau. S'ajoutent des mollusques aquatiques, des insectes et des larves, des têtards et quelques petits poissons. Le colvert est un canard barboteur (se nourrissant à la surface de l'eau ou à faible profondeur).

Comportement : grégaire et sociable. Vit en famille pendant la reproduction et se rassemble en grandes troupes en hiver. Bavard et bruyant, il sait se montrer discret là où il peut être inquiété. Le Colvert cancanne, caquette ou nasille. Son vol est très rapide et puissant.

Reproduction : le nid est installé près de l'eau au cœur de la végétation ou dans une cavité. La cane couve seule ses 8 à 12 œufs puis s'occupe seule des petits qu'elle défend vaillamment contre les nombreux prédateurs.

Note à nos fidèles lecteurs : elle peut parfois compter sur l'aide d'un atypique compagnon !

Répartition : Amérique du Nord, Europe et Asie.

Migration : Les canards Colverts sont des oiseaux résistants qui supportent très bien l'hiver. Abondants en France, ils y seraient plutôt sédentaires, notre pays hébergeant un fort contingent d'hivernants d'Europe du Nord et centrale. Quant aux voyageurs occidentaux au long cours, ils vont hiverner en Afrique subsaharienne.

4. Découvrons la végétation de la base

Le Sorbier des oiseleurs *Sorbus aucuparia*

Famille : rosacées

Origine : forêts tempérées d'Europe et d'Asie

Hauteur : jusque 15m

Feuilles : pennées, composées de onze à quinze folioles dentées, or pur en automne

Fleurs : printanières, blanches à 5 pétales, réunies en corymbes, à l'odeur forte (peu agréable)

Fruits : globuleux ou ovales, écarlates, qui persistent longtemps en hiver, ce qui donne à l'arbuste un intérêt décoratif indéniable et constitue une réserve pour les oiseaux.



La gazette de la Base de Loisirs...

La gazette de la Base de Loisirs...

4. Le geste vert

Quelques petits gestes de bon sens bénéfiques pour la planète mais aussi pour votre porte-monnaie... :

- ❖ J'éteins la lumière lorsque je quitte une pièce ;
- ❖ Je proscriis les lampes halogènes et j'utilise des ampoules à basse consommation énergétique ;
- ❖ J'entretiens mon réfrigérateur ;
- ❖ Je baisse le chauffage lorsque je suis absent ;
- ❖ Je coupe la veille des appareils ménagers ;
- ❖ Je profite de la lumière du jour : j'installe mon coin lecture ou mon bureau sous une fenêtre ;
- ❖ Je ferme le robinet lorsque je me brosse les dents, je ne gaspille pas l'eau inutilement ;
- ❖ Je prends des douches plutôt que des bains (vous pouvez diviser par 3 votre consommation d'eau) ;
- ❖ J'investis dans un récupérateur d'eau.

L'hiver est une période critique pour les oiseaux. Plus que le froid, c'est la faim qui représente une menace. Les oiseaux consomment beaucoup d'énergie pour conserver la chaleur de leur corps et la nourriture est plus difficile à trouver. Il est donc important de les aider, surtout s'il gèle ou s'il neige. Chacun peut près de chez lui installer des mangeoires avec une nourriture appropriée. L'eau est également un élément vital, un apport régulier est donc nécessaire (verser de l'eau tiède régulièrement pour éviter qu'elle ne gèle).



4. Leçon de pêche

La truite

De la famille des salmonidés, la truite est répandue dans une bonne partie de l'Eurasie et de l'Amérique du nord. En Europe, l'espèce la plus courante à l'état sauvage est la truite fario (truite commune). C'est l'espèce autochtone de nos rivières. On peut également trouver des truites arc-en-ciel (originaire des États-Unis) dont l'élevage est particulièrement maîtrisé. C'est la truite que l'on trouve sur les étals des poissonniers.

Il existe aussi des truites de lac (*Salmo trutta lacustris*) et des truites de mer (*Salmo trutta trutta*).



Image 1 : truite fario (*Salmo trutta fario*)



Image 2 : truite arc-en-ciel (*Onchorynchus mykiss*)

Régime alimentaire : la truite est carnivore : petits insectes, vers, mouches, larves et petits poissons.

Reproduction : cette période se déroule à la fin de l'hiver. Le mâle et la femelle creusent un petit trou dans la boue, dans lequel la femelle pond les œufs que le mâle féconde (2000 œufs par kilo de leur poids). Les alevins vont grandir et atteindre 15cm au bout d'un an. A la fin de la deuxième année, les truites mesurent le double et pèsent jusque 150g. Les mâles sont alors à maturité sexuelle tandis que les femelles ne sont prêtes pour la reproduction que l'année suivante.

On peut pêcher la truite notamment aux appâts naturels (toc), à la mouche, à la cuiller, au viron manié ou aux leurres.

A noter : A la Base de Loisirs, l'étang moyen est rempoissonné hebdomadairement par 15 kg de truites arc-en-ciel durant la période d'avril à septembre.

4. Capsule



Petite leçon de colombophilie

LES BAGUES

Anneau métallique ou en plastique passé à la patte du pigeonneau âgé de quelques jours, la **bague matricule** délivrée par la Fédération Colombophile Française porte un numéro d'ordre, le millésime de l'année de naissance et la nationalité.

En France, tout pigeon voyageur est porteur d'une deuxième bague dite **bague adresse** qui comporte les coordonnées du propriétaire.

Pour les concours, le pigeon est équipé d'une **bague en caoutchouc** amovible. Elle fait office de dossard et est introduite dans le **constateur** à l'arrivée du pigeon.

Constateur : horloge qui enregistre à la seconde près l'heure de rentrée du pigeon



La saison colombophile s'est achevée le 02 septembre. La remise des prix et la vente annuelle de nos pigeons se sont déroulées le vendredi 28 septembre à la salle polyvalente de la Base. Cette année, le premier prix revient à un colombophile des Landes.

Voici le palmarès de notre championnat :

- 1^{er} - monsieur Jean DE MATOS de Soustons (40)
- 2nd - monsieur Alain RICHEZ d'Estourmel (59)
- 3^{ème} - monsieur Hubert DHENNIN d'Epinoy (62)
- 4^{ème} - monsieur Jean-Louis LEMAIRE de Nomain (59)
- 5^{ème} - madame Eva MANNA de Marchiennes (59)



Nous remercions chacun des participants. Nous espérons que nos fidèles donateurs colombophiles répondront encore présents la saison prochaine. Nous comptons déjà une vingtaine de promesses de dons. Nous rappelons que le nombre de places dans le compartiment sportif est limité à 60. Avis aux amateurs !

A la salle polyvalente de la Base :

- 23 décembre 07 : défilé et casting - Tremplins de la Mode
- 31 décembre 07 : soirée de St Sylvestre organisée par l'association Ensemble pour Caudry
- 06 janvier 08 : loto des supporters de Volley-ball

4. Les rendez-vous à ne pas manquer



Nous ne pouvons concevoir d'achever ce numéro sans rendre un dernier hommage à notre chère chèvre Biquette, lâchement assassinée et dépecée au cours du mois d'août par des individus peu scrupuleux (doux euphémisme !). Notre indignation est sans bornes face à de tels agissements.

« La cruauté envers les bêtes est la violation d'un devoir de l'homme envers lui-même. » Emmanuel Kant (1722-1804)

« On n'a pas un cœur pour les humains et un cœur pour les animaux, on a un cœur ou on n'en a pas. » Alphonse de Lamartine (1790-1869)

Un petit rappel nécessaire :

Déclaration universelle des droits de l'animal

PRÉAMBULE :

Considérant que la Vie est une, tous les êtres vivants ayant une origine commune et s'étant différenciés au cours de l'évolution des espèces,
 Considérant que tout être vivant possède des droits naturels et que tout animal doté d'un système nerveux possède des droits particuliers,
 Considérant que le mépris, voire la simple méconnaissance de ces droits naturels provoquent de graves atteintes à la Nature et conduisent l'homme à commettre des crimes envers les animaux,
 Considérant que la coexistence des espèces dans le monde implique la reconnaissance par l'espèce humaine du droit à l'existence des autres espèces animales,
 Considérant que le respect des animaux par l'homme est inséparable du respect des hommes entre eux,

IL EST PROCLAMÉ CE QUI SUIT :

Article premier - Tous les animaux ont des droits égaux à l'existence dans le cadre des équilibres biologiques. Cette égalité n'occulte pas la diversité des espèces et des individus.

Article 2 - Toute vie animale a droit au respect.

Article 3

- 1- Aucun animal ne doit être soumis à de mauvais traitements ou à des actes cruels.
- 2- Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse.
- 3- L'animal mort doit être traité avec décence.

Article 4

- 1- L'animal sauvage a le droit de vivre libre dans son milieu naturel, et de s'y reproduire.
- 2- La privation prolongée de sa liberté, la chasse et la pêche de loisir, ainsi que toute utilisation de l'animal sauvage à d'autres fins que vitales, sont contraires à ce droit.

Article 5

- 1- L'animal que l'homme tient sous sa dépendance a droit à un entretien et à des soins attentifs.
- 2- Il ne doit en aucun cas être abandonné, ou mis à mort de manière injustifiée.
- 3- Toutes les formes d'élevage et d'utilisation de l'animal doivent respecter la physiologie et le comportement propres à l'espèce.
- 4- Les exhibitions, les spectacles, les films utilisant des animaux doivent aussi respecter leur dignité et ne comporter aucune violence.

Article 6

- 1- L'expérimentation sur l'animal impliquant une souffrance physique ou psychique viole les droits de l'animal.
- 2- Les méthodes de remplacement doivent être développées et systématiquement mises en œuvre.

Article 7 - Tout acte impliquant sans nécessité la mort d'un animal et toute décision conduisant à un tel acte constituent un crime contre la vie.

Article 8

1- Tout acte compromettant la survie d'une espèce sauvage, et toute décision conduisant à un tel acte constituent un génocide, c'est à dire un crime contre l'espèce.

2- Le massacre des animaux sauvages, la pollution et la destruction des biotopes sont des génocides.

Article 9

- 1- La personnalité juridique de l'animal et ses droits doivent être reconnus par la loi.
- 2- La défense et la sauvegarde de l'animal doivent avoir des représentants au sein des organismes gouvernementaux.

Article 10 - L'éducation et l'instruction publique doivent conduire l'homme, dès son enfance, à observer, à comprendre, et à respecter les animaux.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Animal a été proclamée solennellement à Paris, le 15 octobre 1978, à la Maison de l'Unesco. Son texte révisé par la Ligue Internationale des Droits de l'Animal en 1989, a été rendu public en 1990.

Pour plus d'informations : <http://www.protection-des-animaux.org>

Informations diverses

- Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h30 à 17h30 (du 1er novembre au 29 février).
- Pigeonnier Capsule : permanences chaque mercredi de 15h30 à 16h30 et le premier dimanche du mois de 15h30 à 17h00 (sous réserve de bonnes conditions météorologiques).
- Visites sur rendez-vous en appelant au 03 27 85 27 67 ou au 03 27 85 65 39 : Les visites sont gratuites.
- Pêche à la journée : 7 euros.

Base de Loisirs du SIAT du Val de Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY
 03.27.85.27.67 / 06 22 56 39 95
<http://perso.wanadoo.fr/val-du-riot>

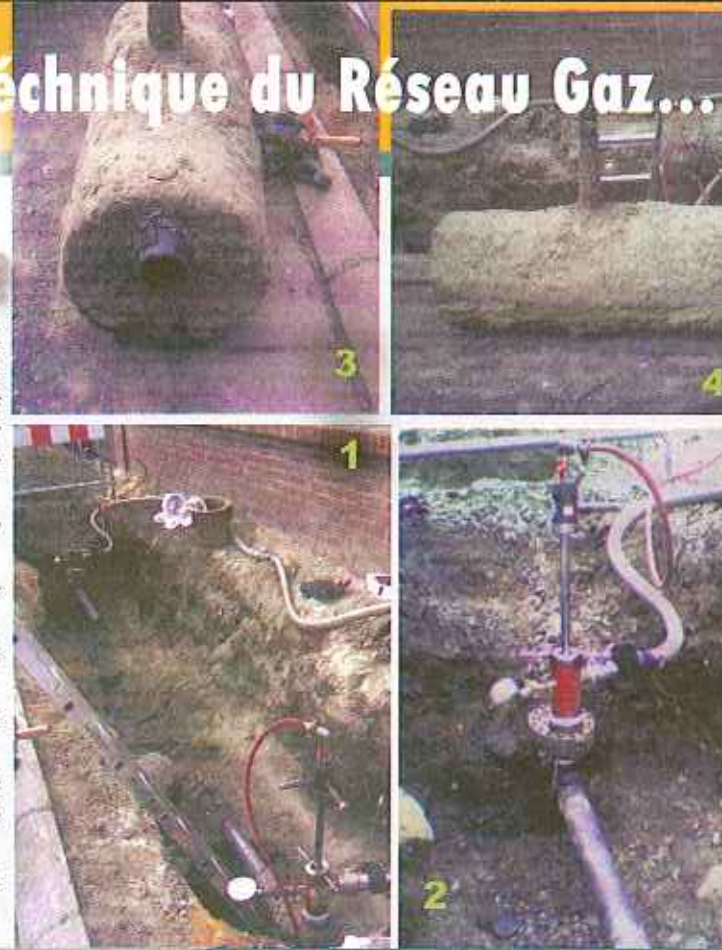
réalisée par le SIAT du Val du Riot

Portrait d'un Agent Technique du Réseau Gaz...

**Rencontre avec Patrick LALISSE
 Agent Technique Réseau Gaz, Conseiller
 Municipal "HISTOIRE D'UNE INTERVENTION"**



"Le 24 Août dernier, nous recevons un appel de l'entreprise Appia suite à une odeur de gaz, Avenue Jules Guesde. En effet des travaux de réfection des trottoirs sont en cours. Arrivé sur les lieux, l'agent de première intervention me rend compte de la situation et m'appelle en renfort pour constater la fuite. Notre rôle, lorsque nous sommes appelés sur intervention est de "FIGER LE DANGER".
 Je m'empresse alors de prévenir les services techniques de la mairie pour leur signaler l'arrêt momentané des travaux.
 L'entreprise prestataire de gaz de France, nous ouvre une tranchée pour pouvoir colmater la fuite en attente des réparations définitives.
 C'est avec stupéfaction que nous découvrons un ancien piège à hydrocarbure ou à eau posé en 1940 avec le réseau gaz (photo 3 et 4).
 Je fais donc appel à notre équipe de Valenciennes spécialisée en travaux gaz pour une réparation définitive.
 Sur les photos 1 et 2, vous pouvez voir le système bypass (continuité de l'alimentation en gaz des clients) et l'obturation du réseau pour pose de manchette en acier en remplacement de "cette verrue".
 Le groupe gaz de Caudry s'excuse pour les désagréments occasionnés mais est toujours présent nuit et jour pour assurer la sécurité".



Commerces

Ils s'installent, ils emménagent...

Un MAGASIN dans l'USINE



Textiles et Mobiliers pour la maison
 Zone Artisanale Nord - Rue Berilloz
 CAUDRY - Tél : 03.27.85.06.98



AUTOSERVICES
 Techniciens du Pneu
 Zac de la RN 43
 rue Berilloz
 Tél : 0.327.372.000

**Café Le Baron
 Friterie du Stade**

235, rue Henri Barbusse
 Tél : 03.27.85.16.70



C' CLEAN
 SERVICE - CAUDRY
 Nettoyage de votre voiture
 Intérieur / extérieur
 230 rue de la République - CAUDRY
 Tél : 06.33.96.33.91

Café la Victoire
 26, Place du Général De Gaulle
 CAUDRY - Tél : 03.27.85.09.26



Fruits et Légumes
 Paniers garnis (livraison à domicile)
 Produits de qualité - Produits régionaux
 10 rue Edmond Bricout (à droite de la Basilique)
 CAUDRY - Tél : 03.27.76.38.85

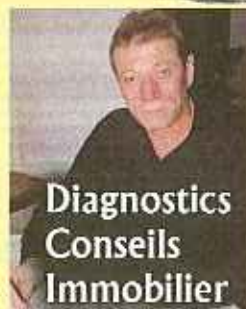


**Boulangerie Pâtisserie LEDUC
 La Banette**
 10, rue de Lattre De Tassigny - CAUDRY
 Tél : 03.27.76.12.63

Retrouvez la liste réactualisée des **ARTISANS** dans le **Dialogue 45**



EURO MODE
 Hommes - Femmes - Enfants
 Vêtements - Chaussures
 Lingerie - Maroquinerie
 et Accessoires
 9, rue Jacquard
 59540 CAUDRY



**Diagnostics
 Conseils
 Immobilier**
 Amiante - Plomb - DPE - Gaz
 Loi Carrez - Prêt à taux zéro
 216 rue de la République
 59540 CAUDRY
 Tél : 03.27.85.42.93
 Port : 06.71.89.28.33
 cedama@wanadoo.fr



Café le Country
 6, Place du Général De Gaulle
 CAUDRY - Tél : 03.27.85.02.47





Nous ne pouvons concevoir d'achever ce numéro sans rendre un dernier hommage à notre chère chèvre Biquette, lâchement assassinée et dépecée au cours du mois d'août par des individus peu scrupuleux (doux euphémisme !). Notre indignation est sans bornes face à de tels agissements.

« La cruauté envers les bêtes est la violation d'un devoir de l'homme envers lui-même. » Emmanuel Kant (1722-1804)

« On n'a pas un cœur pour les humains et un cœur pour les animaux, on a un cœur ou on n'en a pas. » Alphonse de Lamartine (1790-1869)

Un petit rappel nécessaire :

Déclaration universelle des droits de l'animal

PRÉAMBULE :

Considérant que la Vie est une, tous les êtres vivants ayant une origine commune et s'étant différenciés au cours de l'évolution des espèces,
 Considérant que tout être vivant possède des droits naturels et que tout animal doté d'un système nerveux possède des droits particuliers,
 Considérant que le mépris, voire la simple méconnaissance de ces droits naturels provoquent de graves atteintes à la Nature et conduisent l'homme à commettre des crimes envers les animaux,
 Considérant que la coexistence des espèces dans le monde implique la reconnaissance par l'espèce humaine du droit à l'existence des autres espèces animales,
 Considérant que le respect des animaux par l'homme est inséparable du respect des hommes entre eux,

IL EST PROCLAMÉ CE QUI SUIT :

Article premier - Tous les animaux ont des droits égaux à l'existence dans le cadre des équilibres biologiques. Cette égalité n'occulte pas la diversité des espèces et des individus.

Article 2 - Toute vie animale a droit au respect.

Article 3

- 1- Aucun animal ne doit être soumis à de mauvais traitements ou à des actes cruels.
- 2- Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse.
- 3- L'animal mort doit être traité avec décence.

Article 4

- 1- L'animal sauvage a le droit de vivre libre dans son milieu naturel, et de s'y reproduire.
- 2- La privation prolongée de sa liberté, la chasse et la pêche de loisir, ainsi que toute utilisation de l'animal sauvage à d'autres fins que vitales, sont contraires à ce droit.

Article 5

- 1- L'animal que l'homme tient sous sa dépendance a droit à un entretien et à des soins attentifs.
- 2- Il ne doit en aucun cas être abandonné, ou mis à mort de manière injustifiée.
- 3- Toutes les formes d'élevage et d'utilisation de l'animal doivent respecter la physiologie et le comportement propres à l'espèce.
- 4- Les exhibitions, les spectacles, les films utilisant des animaux doivent aussi respecter leur dignité et ne comporter aucune violence.

Article 6

- 1- L'expérimentation sur l'animal impliquant une souffrance physique ou psychique viole les droits de l'animal.
- 2- Les méthodes de remplacement doivent être développées et systématiquement mises en œuvre.

Article 7 - Tout acte impliquant sans nécessité la mort d'un animal et toute décision conduisant à un tel acte constituent un crime contre la vie.

Article 8

1- Tout acte compromettant la survie d'une espèce sauvage, et toute décision conduisant à un tel acte constituent un génocide, c'est à dire un crime contre l'espèce.

2- Le massacre des animaux sauvages, la pollution et la destruction des biotopes sont des génocides.

Article 9

- 1- La personnalité juridique de l'animal et ses droits doivent être reconnus par la loi.
 - 2- La défense et la sauvegarde de l'animal doivent avoir des représentants au sein des organismes gouvernementaux.
- Article 10 - L'éducation et l'instruction publique doivent conduire l'homme, dès son enfance, à observer, à comprendre, et à respecter les animaux.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Animal a été proclamée solennellement à Paris, le 15 octobre 1978, à la Maison de l'Unesco. Son texte révisé par la Ligue Internationale des Droits de l'Animal en 1989, a été rendu public en 1990.

Pour plus d'informations : <http://www.protection-des-animaux.org>

Informations diverses

- Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h30 à 17h30 (du 1er novembre au 29 février).
- Pigeonnier Capsule : permanences chaque mercredi de 15h30 à 16h30 et le premier dimanche du mois de 15h30 à 17h00 (sous réserve de bonnes conditions météorologiques).
- Visites sur rendez-vous en appelant au 03 27 85 27 67 ou au 03 27 85 65 39 : Les visites sont gratuites.
- Pêche à la journée : 7 euros.

Base de Loisirs du SIAT du Val de Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY
 03.27.85.27.67 / 06 22 56 39 95
<http://perso.wanadoo.fr/val-du-riot>

réalisée par le SIAT du Val du Riot

Portrait d'un Agent Technique du Réseau Gaz...

**Rencontre avec Patrick LALISSE
 Agent Technique Réseau Gaz, Conseiller
 Municipal "HISTOIRE D'UNE INTERVENTION"**



"Le 24 Août dernier, nous recevons un appel de l'entreprise Appia suite à une odeur de gaz, Avenue Jules Guesde. En effet des travaux de réfection des trottoirs sont en cours. Arrivé sur les lieux, l'agent de première intervention me rend compte de la situation et m'appelle en renfort pour constater la fuite. Notre rôle, lorsque nous sommes appelés sur intervention est de "FIGER LE DANGER".
 Je m'empresse alors de prévenir les services techniques de la mairie pour leur signaler l'arrêt momentané des travaux.
 L'entreprise prestataire de gaz de France, nous ouvre une tranchée pour pouvoir colmater la fuite en attente des réparations définitives.
 C'est avec stupéfaction que nous découvrons un ancien piège à hydrocarbure ou à eau posé en 1940 avec le réseau gaz (photo 3 et 4).
 Je fais donc appel à notre équipe de Valenciennes spécialisée en travaux gaz pour une réparation définitive.
 Sur les photos 1 et 2, vous pouvez voir le système bypass (continuité de l'alimentation en gaz des clients) et l'obturation du réseau pour pose de manchette en acier en remplacement de "cette verrue".
 Le groupe gaz de Caudry s'excuse pour les désagréments occasionnés mais est toujours présent nuit et jour pour assurer la sécurité".



Commerces

Ils s'installent, ils emménagent...

Un MAGASIN dans l'USINE



Textiles et Mobiliers pour la maison
 Zone Artisanale Nord - Rue Berloz
 CAUDRY - Tél : 03.27.85.06.98



AUTOSERVICES
 Techniciens du Pneu
 Zac de la RN 43
 rue Berloz
 Tél : 0.327.372.000

Salon de Coiffure
 Chris ' Tiff - sur rendez-vous.
 MASCULIN - FÉMININ - ENFANT
 5, route de Clary - CAUDRY
 Tél : 03.27.75.54.56

Fruits et Légumes
AU REGAL
 Paniers garnis (livraison à domicile)
 Produits de qualité - Produits régionaux
 10 rue Edmond Bricout (à droite de la Basilique)
 CAUDRY - Tél : 03.27.76.38.85

Boulangerie Pâtisserie LEDUC
La Banette
 10, rue de Lattre De Tassigny - CAUDRY
 Tél : 03.27.76.12.63

Café Le Baron
Friterie du Stade
 235, rue Henri Barbusse
 Tél : 03.27.85.16.70

C' CLEAN
 SERVICE - CAUDRY
 Nettoyage de votre voiture
 Intérieur / extérieur
 230 rue de la République - CAUDRY
 Tél : 06.33.96.33.91

Retrouvez la liste réactualisée des ARTISANS dans le Dialogue 45

EURO MODE
 Hommes - Femmes - Enfants
 Vêtements - Chaussures
 Lingerie - Maroquinerie
 et Accessoires
 9, rue Jacquard
 59540 CAUDRY

Diagnosics
Conseils
Immobilier

Amiante - Plomb - DPE - Gaz
 Loi Carrez - Prêt à taux zéro
 216 rue de la République
 59540 CAUDRY
 Tél : 03.27.85.42.93
 Port : 06.71.89.28.33
 cedama@wanadoo.fr

Café la Victoire
 26, Place du Général De Gaulle
 CAUDRY - Tél : 03.27.85.09.26

STELLA - **ARTOIS** - **Le Country**
Café le Country
 6, Place du Général De Gaulle
 CAUDRY - Tél : 03.27.85.02.47



Vie Sportive

Espace Nautique Intercommunal

Les élus n'hésitent pas à se mouiller !

Le projet d'espace nautique intercommunal est plus que jamais d'actualité. Les élus du Caudrésis travaillent actuellement d'arrache-pied sur le projet. Ainsi, Serge Warwick, Président du Syndicat Mixte pour la construction et l'exploitation d'un espace nautique intercommunal, et Guy Bricout, Maire de Caudry, ont visité le 8 octobre 2007 deux piscines, l'une à Vernon (département de l'Eure) et l'autre à Cloyes sur le Loir (située entre Blois et Chartres) **Photos.** Ce ne sont pas les premiers centres nautiques que les élus visitent. En effet, les élus du Caudrésis, souvent accompagnés d'autres élus du Syndicat Mixte, n'ont pas hésité à se déplacer jusqu'à Calais ou même Colmar pour visiter des centres nautiques.

Le projet ne cesse d'avancer. Deux bureaux d'études ont été recrutés cet été pour aider le Syndicat Mixte à le mettre en place. L'une de leur première mission sera d'organiser le concours d'architecture durant le premier trimestre de l'année 2008.

Rappelons qu'avant cela, un Syndicat Mixte, présidé par l'adjoint caudrésien délégué aux sports et aux associations, Serge Warwick, avait été créé expressément pour le projet. Il regroupe les 29 communes du Bassin de Vie du Grand Caudrésis soit la Communauté de Communes du Caudrésis (Beaumont-en-Cambrésis, Beauvois-en-Cambrésis, Béthencourt, Bévillers, Bousnières-en-Cambrésis, Busigny, Carnières, Cattenières, Caudry, Estourmel, Haucourt-en-Cambrésis, Luchy, Ligny-en-Cambrésis, Maretz, Maurois, Montigny-en-Cambrésis, Quiévy, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai et Walincourt-Selvigny) la Communauté de Communes d'Espace-Sud Cambrésis (Bertry, Caullery, Clary, Deheries, Elincourt, Esnes, Fontaine-au-Pire et Malincourt) et la commune de Villers-Outréaux, soit plus de 43 000 habitants.

Une analyse du site qui s'étend sur 10 hectares, situés sur la base du Val de Riot est actuellement en cours. Et l'équipement devra bien s'insérer dans son environnement naturel.



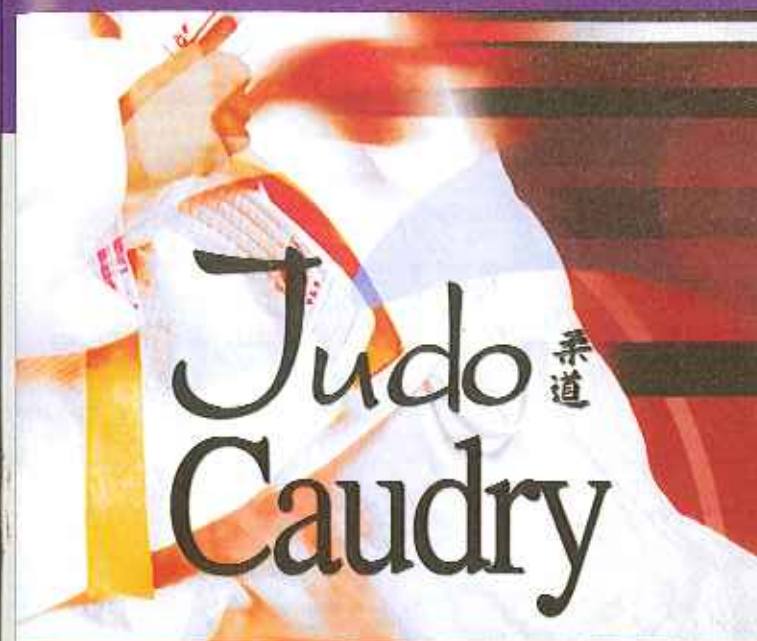
« Le projet respectera les normes IJQF. Il aura surtout une vocation pédagogique puisque tous les élèves des communes adhérant au syndicat mixte fréquenteront le nouvel espace nautique. Par ailleurs, l'aspect ludique n'est pas oublié puisque l'équipement comportera un bassin ludique de 150 m², un bassin d'apprentissage de 140 m², une pataugeoire de 40 m² et un bassin sportif de 6 couloirs soit 375 m², sans oublier un toboggan de 60 mètres qui complètera le tout. » indique Monsieur Warwick, Président du Syndicat Mixte. L'équipement comportera également un centre de remise en forme wellness (hammam, sauna, etc.) et fitness.

Des subventions sont demandées (telles que l'ADEME, le FNDS ou le Conseil Général du Nord) pour aider à la construction de l'équipement qui devrait ouvrir ses portes en 2009/2010.

Marie-Laure RICHART-REBERGUE.



Photo 1
Marie-Laure Rebergue, Guy Bricout et Serge Warwick, visitant différents centres nautiques (photo 2)



Sport éducatif, d'équilibre et convivial, le judo peut-être pratiqué par les jeunes enfants et les adultes aussi bien les hommes que les femmes. Chacun peut s'exprimer, s'affirmer, se confronter et s'épanouir.

Idéal pour être bien dans son corps et bien dans sa tête, le judo apprend à canaliser son énergie en la transformant en force physique et mentale.

Respectueux des valeurs morales essentielles (politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et amitié) le judo est le 3^{ème} sport le plus pratiqué en France.

Dans notre club, parents et enfants peuvent se retrouver sur le tatami. Grâce à une pédagogie adaptée, pratiquer le judo avec son enfant, c'est partager avec lui des moments de grande convivialité.

Les entraînements ont lieu au Palais des Sports :

Baby Judo : pour les enfants de 4 à 6 ans
mardi de 18h15 à 19h

Judo enfants : pour les enfants de 6 à 12 ans
mercredi de 16h30 à 17h30 - samedi de 17h30 à 18h30

Judo ados adultes :
mercredi de 20h à 21h15 - samedi de 17h30 à 18h30

Jujitsu :
mercredi de 19h à 20h

Renseignements lors des entraînements
ou au 03.27.85.31.50



Caudry-Danse

Caudry-Danse, club de danse de salon et de style, vous invite à rejoindre une équipe sympathique à la salle Condorcet le jeudi à 20h30. A partir du 10 janvier 2008, de nouvelles formations vous y seront proposées (rock, mambo, tango et autres danses).

Pour tout renseignement contactez :
M. François Danquigny
☎ 06.76.87.02.36



La Sainte Maxellende a fêté ses 100 bougies

Le 24 novembre dernier, la société a fêté ses 100 ans. Les bénévoles, les gymnastes et les anciens ont préparé l'événement afin d'offrir une belle fête. Au palais des Sports, durant deux jours des gymnastes de haut niveau sont venus faire des démonstrations pour la plus grande joie du public présent en nombre. Les gymnastes du club ont réalisé des pyramides, des exercices de préparation militaire, des danses...

M. DESJARDIN, président de la Sainte Maxellende, a reçu de la Fédération Française de Gymnastique, un trophée récompensant la longévité du club. Il lui a été remis par un ancien gymnaste missionné pour l'occasion : Mickaël DEROUBAIX.



Un peu d'histoire :

Avec 200 adhérents la Sainte Maxellende se situe dans le trio de tête des associations sportives caudrésiennes les plus fréquentées. La Première compétition du club a eu lieu en 1908. Entre 1914 et 1935, elle a participé avec brio à 8 championnats internationaux. Entre 1937 et 1958, 12 gymnastes ont été sélectionnés aux championnats de France. Plus récemment, le club s'est illustré dans des championnats interrégionaux avec un gymnaste prometteur, Anthony MANET, qui du haut de ses 11 ans, vient d'intégrer le pôle espoir de La Madeleine.

Si tout ce palmarès a de quoi forcer l'admiration, on aurait pourtant tort de croire que l'activité du club se résume à former des graines de champion. L'activité gymnastique envisagée comme pure distraction et loisirs y a aussi sa place. Pour preuve, la section Baby Gym qui regroupe 87 inscrits âgés de 2 à 6 ans et la section des adultes, composée d'une dizaine de sociétaires de 16 à 40 ans.

Pour tout renseignement contacter M. DESJARDIN
au 03.27.85.21.42





Concours de Belote



Concours de Scrabble



La Semaine Bleue

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées

Les manifestations liées à la Semaine Bleue ont été l'occasion d'étreindre le Foyer Intergénérationnel Schweitzer. Mais celui-ci a été inauguré officiellement en novembre par M. Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais. Il y a eu aussi de la marche, du cyclotourisme. A la Base de Loisirs, les retraités de Caudry ont tenu leur Assemblée Générale. C'est toujours impressionnant de savoir que plus de cinq cents colis y sont distribués.



LA REUNION ANNUELLE 2007

DES BENEFICIAIRES DU SERVICE D'AIDE A DOMICILE DU CCAS DE CAUDRY

Cela fait 3 ans que le Service d'aide à domicile du Centre Communal d'Action Sociale de Caudry invite ses bénéficiaires à une rencontre entre les élus de la ville de Caudry, la Direction et les administratifs du service. Cette réunion de concertation a pour but de présenter l'organisation du Service d'aide à domicile, d'expliquer les changements intervenus en cours d'année ainsi que d'évoquer les évolutions futures. En ce mardi 23 octobre 2007, le nouvel espace intergénérationnel Schweitzer, lieu unique et rénové, a accueilli 36 bénéficiaires dont certains ont pu utiliser les dispositifs de transport accompagné de la ville de Caudry afin de se rendre à la réunion. Ce moment a permis de juger du lien de confiance existant entre des bénéficiaires en demande d'un service toujours plus personnalisé et une structure inscrite dans une démarche de qualité.

Les bénéficiaires présents ont exprimé leur satisfaction dans la mise à disposition des intervenantes, dans les efforts accomplis depuis un an pour prévenir et expliquer les changements mais aussi dans la délivrance d'un bouquet et d'une petite carte à l'occasion des anniversaires des bénéficiaires.

A ce titre, Monsieur BRICOUT a réaffirmé sa volonté d'améliorer la qualité de vie des seniors de Caudry. Monsieur COLLIN a invité les bénéficiaires du Service d'aide à domicile à venir « occuper » les lieux. Comme à son habitude, Monsieur HARLE a répondu aux sollicitations et a promis des visites de terrain. En présence des administrateurs du CCAS de Caudry, Monsieur BACHORZ, Directeur du CCAS a rappelé trois idées maîtresses.

« Par le passé, nous nous sommes efforcés d'assurer une écoute attentive ainsi qu'un traitement qualitatif de la demande. Aujourd'hui, nous nous engageons à personnaliser notre prestation en assurant la continuité du service, en respectant au possible, le lien de confiance établi avec votre aide à domicile mais aussi en répondant le plus rapidement possible aux évolutions de votre prise en charge. A l'avenir, nous veillerons à renforcer notre coordination avec les différents organismes qui interviennent à votre domicile afin d'assurer une prestation optimale tant sur le plan relationnel que professionnel ».

Après 1 H 30 d'échanges conviviaux, Monsieur le Président du Conseil d'administration du CCAS a invité l'assemblée à prendre le pot de l'amitié.

M. BACHORZ - Directeur du CCAS



Le Service administratif est ouvert de 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 00.

Pour nous contacter : 03 27 75 70 70 et aide-a-domicile@ccas.caudry.fr



Le PACT du Cambrésis

A votre service pour les aides à l'amélioration de l'habitat

Le PACT du Cambrésis peut vous renseigner sur ces aides et constituer les dossiers pour des travaux réalisés par entreprises.

Subventions des caisses de retraite :

La plupart des caisses de retraite, soucieuses du confort et du bien-être de leurs ayants droit, subventionnent les travaux à réaliser pour le maintien à domicile. Ces aides sont attribuées aux retraités sous certaines conditions de ressources et de travaux (ex: remplacement de la baignoire par une douche, remplacement d'un convecteur charbon par un chauffage central, travaux de toiture, de menuiseries et de chauffage etc...

Subventions ANAH - Propriétaires occupants :

Ces subventions sont octroyées à tous les propriétaires, retraités ou actifs, occupant un logement ancien de plus de 15 ans non acheté avec un prêt à taux 0% et soumises à des conditions de ressources selon le nombre d'occupants au foyer.

Ces primes sont de 20% à 35% du montant des travaux HT (plafonnés à 13000€) relatifs à la mise aux normes de leur résidence principale et de 70% du montant des travaux HT (plafonnés à 8000€) relatifs à l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite.

Subventions ANAH - Propriétaires bailleurs :

L'ANAH peut subventionner sous certaines conditions la réhabilitation des logements anciens de plus de 15 ans destinés à la location avec engagement de louer au moins pendant 9 ans à titre de résidence principale. Toutefois, l'ANAH intervient dans la limite des crédits disponibles et sur la base de priorités déterminées par elle-même.



Subventions de l'Agence de l'eau pour le raccordement à l'égout :

Les travaux de raccordement à l'égout, en domaine privé, sont subventionnés par l'Agence de l'Eau Artois Picardie, la subvention est de 30% des travaux (travaux plafonnés à 3000€) et éventuellement par le Conseil Général. Ces travaux peuvent être réalisés aussi bien par une entreprise que par soi-même.

⚠ *Aucune aide financière ne peut être accordée si les travaux sont faits ou déjà commencés.*

PACT DU CAMBRESIS

8, rue des Poissonniers
59405 Cambrai cedex
☎ : 03.27.83.90.39

Permanences : lundi, mardi, mercredi de 14h à 17h
et jeudi et vendredi de 9h à 12h

1, rue Gambetta - 59540 Caudry
☎ : 03.27.75.83.31

Permanences : mardi et jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Être âgé, rester chez soi et garder son autonomie... C'est possible !!! Adapter son logement pour une qualité de vie meilleure !

CONSEILS TECHNIQUES :

Une équipe de techniciens spécialisés vous aide.

RECHERCHE DE FINANCEMENTS :

Diverses aides sous conditions de ressources, etc...

EXEMPLE DE TRANSFORMATIONS DE VOTRE LOGEMENT

- remplacer une baignoire par une douche,
- remplacer un convecteur charbon par un chauffage central,
- supprimer les marches,
- faire une rampe d'accès,
- élargir les ouvertures,
- installer un monte escalier,
- aménager un espace de vie au rez-de-chaussée etc...



Clos du Château



Résidence CAUDRY

3 rue du Château
☎ 03.27.76.36.70



Ouvert à toute personne adulte ou plus âgée, seule ou en couple, le Clos du Château offre des logements dans un environnement permettant à chacun de répondre "sur mesure" à ses préoccupations quotidiennes et à ses besoins.

Ainsi, dans le respect fondamental de la volonté de chacun, la Résidence Le Clos du Château accueille non seulement des personnes valides, mais aussi dépendantes ou en perte d'autonomie. Elle permet une organisation assurant le bien-être de chacun en tenant compte de sa situation ou de ses ressources; elle offre des tarifs étudiés et veille à la mise en place d'aides personnalisées.

Vous serez totalement chez vous au Clos du Château !!!

- ◆ Vous louez un appartement : T1, T1 bis ou T2, que vous meublez à votre goût.
- ◆ Chaque logement est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- ◆ Dans la résidence, des salons permettent de se rencontrer, de se détendre et d'échanger.
- ◆ La Résidence est conçue pour favoriser la mise en place, selon vos besoins et selon vos préférences, de services de soins et d'aides à domicile qui vous sont nécessaires ou utiles.
- ◆ Vous choisissez vous-même votre médecin, infirmière, kinésithérapeute, etc...
- ◆ Vous bénéficiez d'une présence 24h sur 24, à votre écoute.

Ainsi

Vous pouvez recourir, selon vos besoins, aux services de la Commune, de la Résidence, de l'environnement local pour :

- ◆ Des repas, petits déjeuners, déjeuners, goûters, dîners, pour vous et pour vos visiteurs.
- ◆ Des services de ménage et d'aide à la vie quotidienne...
- ◆ Des services d'entretien de votre linge et effets personnels.
- ◆ etc...

N'hésitez pas à nous demander une étude de prix personnelle. C'est avec plaisir que nous l'effectuerons, sans aucun engagement de votre part.

PROMOCIL :
2, rue Rabelais - 59540 CAUDRY
03.27.69.70.71

PROMOCIL
L'AVESNOISE CAL-PACT



Santé

Le Centre Hospitalier
du Cateau-Cambrésis



ouvre une antenne de consultations
gynécologiques et prénatales dans le
centre ville de Caudry
au 17 bis rue Roger Salengro

Le Docteur AL SALEM, praticien en
gynécologie et obstétrique à la maternité Francis
Hottier du Centre Hospitalier du Cateau-
Cambrésis, proposera aux femmes du Caudrésis
COURANT JANVIER 2008 des consultations
gynécologiques et des suivis de grossesse en
plein centre ville, au 17 bis rue Roger Salengro.

Les rendez-vous sont
à prendre auprès
du secrétariat
de la maternité au :

03 27 84 66 16

La maternité Francis Hottier s'est restructurée pour
mieux répondre aux attentes des futures mamans. Elle
s'engage à leur proposer une qualité d'accueil et de
prise en charge personnalisée de proximité. **Elle veille
à vous apporter :**

un niveau de soin adapté à la femme enceinte proposé
par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la
naissance,

un suivi personnalisé de la grossesse par des médecins
ou des sages-femmes

une prise en charge de la douleur 24h/24h,

une préparation à la naissance (classique et en piscine),

un suivi échographique en 3-4D en couleur

un suivi et des conseils personnalisés pour l'allaitement
maternel,

un service hôtelier de premier plan avec des chambres
spacieuses individuelles ou doubles (douche, nurserie
et réfrigérateur dans chaque chambre),

une rééducation périnéale en post-natal réalisée par une
sage-femme.

Un accueil des urgences gynécologiques et obstétrica-
les 24h/24h.

La maternité vous propose également :

- une aide psychologique si besoin,
- une aide socio-économique
- possible par un assistant social,
- un service de planning familial et
d'orthogénie (IVG).



secrétariat de la maternité :

03 27 84 66 16

La grippe en quelques mots



Chaque année, la grippe fait
son apparition à l'automne. Elle touche
plusieurs millions de personnes.
La grippe est due aux virus influenza.
Les virus grippaux se répartissent
en différents types : A, B et C.

Les virus A et B sont à l'origine des épidémies
saisonniers. Le virus C occasionne
des cas isolés de grippe.

La grippe ne bénéficie pas
de véritable traitement curatif.
Le meilleur moyen de lutter contre ce virus,
c'est la prévention par la vaccination.

**Si vos questions persistent,
PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN TRAITANT !**



La Caisse Primaire d'Assurance Maladie

de Cambrai vous informe...

**M'T
dent**

le programme de prévention
BUCCO-DENTAIRE
de l'Assurance Maladie



Pour que nos enfants n'aient pas mal aux dents et qu'ils
sachent en prendre soin le plus tôt possible, l'Assurance
Maladie et les chirurgiens-dentistes ont mis en place le
programme M'T dents : un examen bucco-dentaire gratuit
à réaliser à 6, 9, 12, 15 et 18 ans, et pris en charge à 100%,
sans avance des frais.

6 ans : le moment d'agir !

C'est l'âge de l'apparition de la première dent définitive,
souvent sans que l'enfant et sa famille ne s'en aperçoivent,
car elle n'est pas précédée par la chute d'une dent de lait.
En même temps, le risque carieux est bien présent.
Aussi, il est essentiel de familiariser l'enfant avec
l'environnement médical du dentiste
À cet effet, le véhicule de l'APESAL* aménagé en cabinet
dentaire mobile va sillonner les routes du Cambrésis, à la
rencontre des écoliers.

DES SÉANCES D'HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE DANS TOUTES LES CLASSES DE CP

Les élèves de 6 ans des classes de CP découvrent le
cabinet dentaire mobile.

Sous la forme d'une séance ludique, l'animatrice de
l'APESAL, accompagnée d'un chirurgien-dentiste, initie les
enfants à l'hygiène bucco-dentaire, à l'aide d'une brosse à
dents et d'une mâchoire géantes.

À l'issue de cette séance, chaque enfant reçoit un kit de
brossage (brosse à dents, gobelet, dentifrice).

*APESAL (Association Prévention Éducation Sanitaire -
Actions Locales) : Association partenaire de l'Assurance
Maladie oeuvrant pour la santé des enfants. 4 actions phares :
dépiage des troubles de la vue et de l'audition, repérage
précoce des troubles du langage, hygiène bucco-dentaire.

Plus de renseignements :

www.mtdents.info

www.apesal.fr

LE VIH EST TOUJOURS LÀ. PROTÉGEZ-VOUS ...

SIDA INFO SERVICE

0800 840 800

24H/24, CONFIDENTIEL, ANONYME

ET GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

WWW.SIDA-INFO-SERVICE.ORG

Institut National
de Prévention
et d'Éducation
pour la Santé

inpes
www.inpes.sante.fr

DORMIR, C'EST VIVRE AUSSI... LONGUES VEILLÉES, JOURNÉES GÂCHÉES

Le sommeil, qui occupe un tiers de notre
vie, a un impact très important sur notre quotidien
voire des répercussions fondamentales et trop souvent
méconnues ou négligées sur les deux autres tiers de
notre existence. La qualité du sommeil des enfants et des
adolescents influe sur leur attention à l'école et sur leur
capacité d'apprentissage :

Aussi une bonne hygiène du sommeil commence dès
l'enfance et est particulièrement importante chez les
plus jeunes



DORMIR

c'est vivre aussi...

MOBILISEZ-VOUS!

**FAITES
UN DON**



Toutes les 3 minutes un nouveau cas de lèpre apparaît dans le
monde, d'où les efforts permanents que mène La Fondation
Raoul Follereau.

Le dimanche 27 janvier 2008 se déroulera
la 55^{ème} Journée Mondiale des Lèpreux.

Aidons la fondation Raoul Follereau

BP 79

75015 PARIS

Quêtes sur la voie publique et appels aux dons seront soutenus
par les médias qui témoigneront ainsi de leur engagement dans
la défense de cette grande cause à laquelle sont attachés de
nombreux Français.



EFS

Don du Sang
Don du Sang

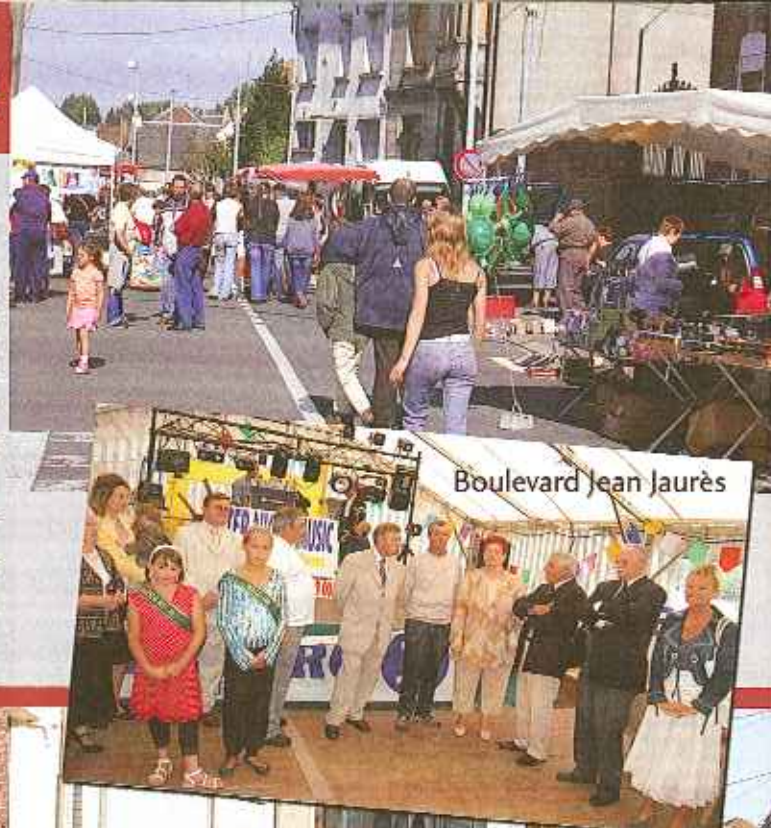
Lors du Don du Sang des 27 et 28 octobre derniers
l'Établissement Français du Sang a pu accueillir au
sein de notre commune, 335 donateurs volontaires.

Grâce à votre précieux concours, l'EFS a pu
satisfaire les demandes importantes de produits
sanguins qui lui ont été adressées
pendant cette période.
(134 donateurs le 27 et 201 le 28 octobre).

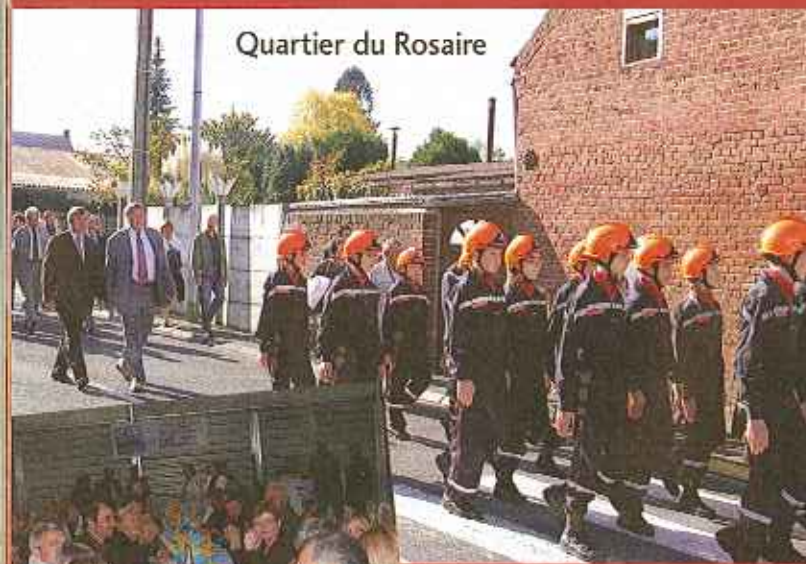
Les fêtes de quartiers

Le boulevard Jean Jaurès donne le départ des fêtes de quartier. Le Quartier d'Audencourt prend la suite et celui du Rosaire les termine. Toutes ont un point commun, faire la fête pour avoir de l'argent. Avec celui-ci, les comités préparent un colis pour offrir friandises et victuailles aux aînés de leur secteur.

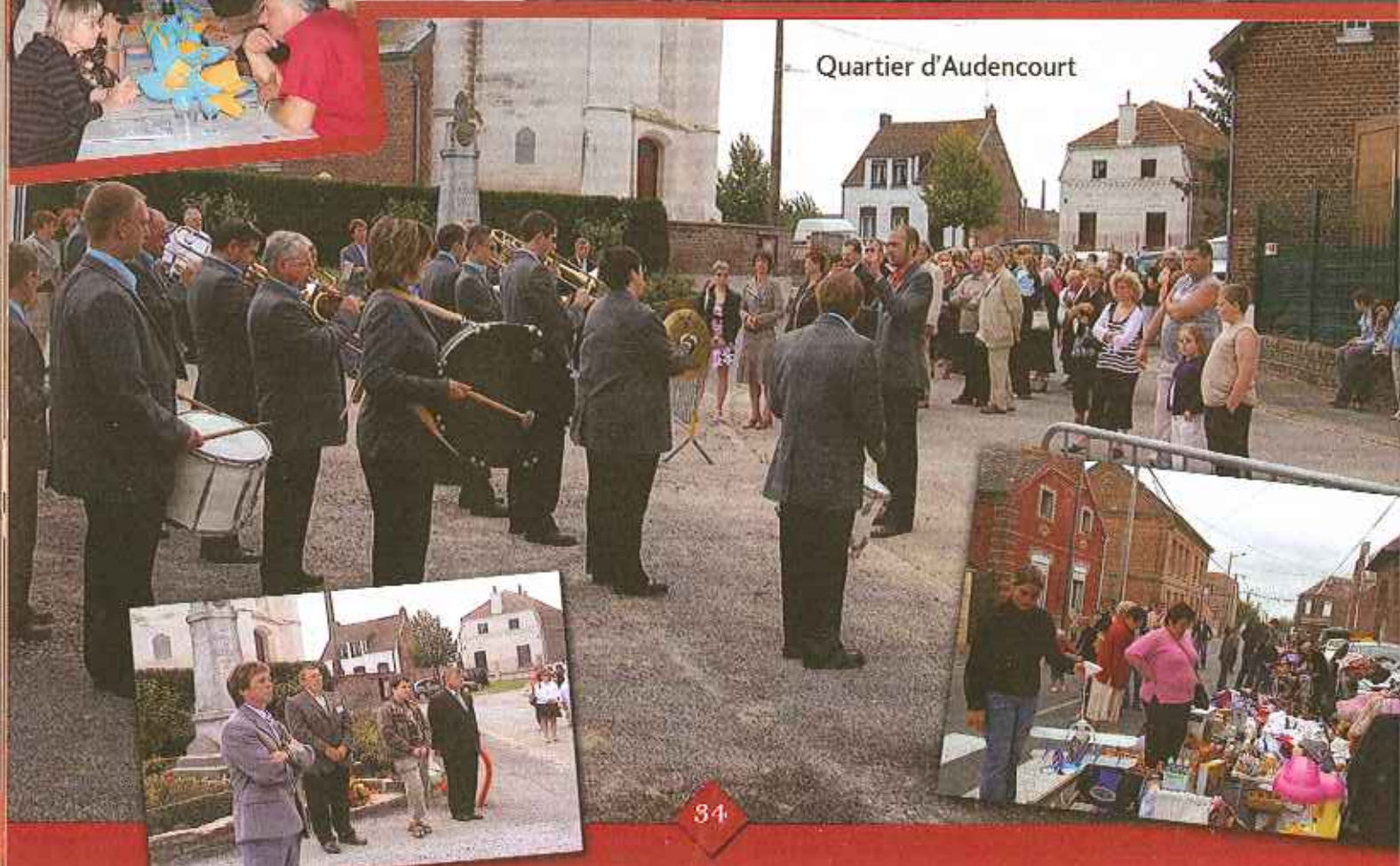
Croyez que les organisateurs y mettent du leur pour organiser toutes ces manifestations. Un seul élément échappe à leur volonté, c'est le temps. Heureusement, cette année, il a toujours été de la partie.



Boulevard Jean Jaurès



Quartier du Rosaire



Quartier d'Audencourt



Le groupe des Scouts et Guides de France a soufflé ses 75 bougies !

Le groupe a cumulé deux anniversaires cette année : les 100 ans du scoutisme, créé en 1907 par Baden Powell, et les 75 ans de la création du scoutisme à Caudry.

L'objectif de ces anniversaires était double : retracer bien sûr les 75 ans de cette association qui figure parmi les plus vieilles de Caudry, mais aussi montrer que le groupe est bien vivant, adapté au monde d'aujourd'hui.

Au Pont des Arts, une exposition, inaugurée par Monsieur Guy Bricout, maire de Caudry, a retracé à travers des photos, des vidéos, des documents, des livres... le scoutisme mondial et le scoutisme caudrésien. De nombreux visiteurs ont eu l'occasion de se remémorer les bons moments passés dans le groupe car ils reconnaissent tous que le scoutisme a marqué leur vie et les a forgés dans leur vie d'homme et de femme. D'autres sont venus pour connaître un peu plus le mouvement. Tous ont pu repartir avec une plaquette conçue pour l'occasion.

Le samedi 8 septembre, les chefs et cheffaines ont dressé des constructions en bois typiquement Scoutes sur la place du centre ville de Caudry. La messe, célébrée par Monseigneur Garnier, a été suivie par un lâcher de ballons.

Et plus de 200 personnes, anciens et actuels membres du groupe, ont continué la fête le soir même autour d'un repas ponctué d'animations, de films vidéo et surtout de retrouvailles pour ceux qui ne s'étaient pas revus depuis des années.

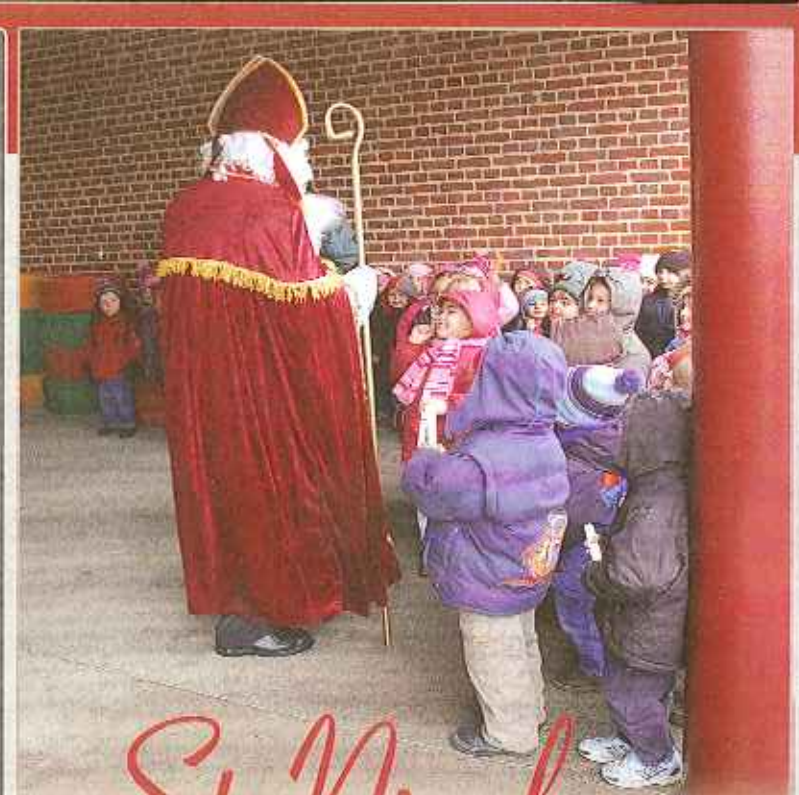
Au cours de ce repas ont été aussi chaleureusement remerciés ceux qui ont permis le scoutisme à Caudry : Messieurs Henri Haguet et Bernard Fournier, qui furent parmi les premiers chefs scouts à Caudry ; Mademoiselle Denise Lepêtre qui a créé en 1942 les Guides à Caudry. Ainsi que tous les chefs et cheffaines d'hier et d'aujourd'hui qui donnent de leur temps pour transmettre leur passion.

L'année 2007 sera aussi l'emménagement dans des locaux tout neufs de la nouvelle salle paroissiale Ste Maxellende.

**2008 sera l'occasion de nouvelles aventures...
alors si cela vous tente,
n'hésitez pas et appelez le 06 32 55 96 82.**



Écusson brodé créé pour l'occasion



St Nicolas

Comme chaque année, le 6 décembre, le fifty-One club Ladies de Caudry s'est rendu dans les écoles maternelles avec St Nicolas et son âne accompagnés du Père Fouettard, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.





Le premier novembre 2006, Monsieur le Maire renoue avec la tradition et préside la cérémonie au Monument aux Morts de la guerre franco-prussienne de 1870, restauré à l'initiative des associations d'Anciens Combattants d'Algérie. Il revenait aux anciens d'Afrique du Nord de ressortir de l'oubli ces combattants d'une guerre perdue, oubli où les avaient relégués la mémoire de la Grande-Guerre et le culte de la Résistance.

La Guerre franco-prussienne de 1870-1871

La Prusse déclare la guerre à la France le 15 juillet. La suite ininterrompue de défaites : Wissembourg, Reichhoffen, Froeschwiller, Forbach, Borny, Gravelotte et Saint-Privat s'achève par l'encerclement et la capitulation de Metz.

L'écrasement de l'armée de Mac Mahon devant Sedan le 1er septembre et la captivité de l'Empereur entraînent la chute du régime et la proclamation de la République le 4 (de nombreuses communes, dont Bertry, gardent dans le nom d'une rue le souvenir de cet événement). Sous l'impulsion de Gambetta, le Gouvernement de la Défense Nationale tente de réorganiser les débris de l'armée et d'instruire les recrues et la Garde Nationale Mobile. Il faut défendre Paris assiégé dès le 15 septembre sinon la secourir par la création, en province, de nouvelles armées : l'armée de la Loire aux ordres de Chanzy, l'armée du Nord avec Faidherbe qui, grâce à de timides et cruelles victoires, Pont-Noyelles près d'Amiens et Bapaume, sauve l'honneur des armées de la jeune République. Après une ultime et vaine tentative de sortie, le 19 janvier 1871, au moment même où Faidherbe est bousculé devant St Quentin, Paris capitule le 28 janvier. La garnison de Belfort se rend, sur ordre du Gouvernement après 103 jours de siège. La plus grande partie des armées est prisonnière de l'ennemi.

Caudry dans la guerre :

Dès le lendemain de la défaite de St Quentin, les Prussiens occupent Caudry. Le Général Comte Von Goeben, commandant la 1ère armée, établit son quartier au château Prioux. Les vainqueurs se livrent alors aux réquisitions de toute nature avec l'esprit de méthode que la légende a pérennisé. Outre tout ce qu'ils peuvent emporter : victuailles, chevaux, bêtes à cornes, fourrage « sans omettre des bons de réquisitions parfaitement en règle », la ville est soumise à une contribution de 13 378,25 francs. Parmi les Caudrésiens qui participent à l'acquittement du tribut on relève les noms de Théophile TOFFLIN pour 500 F, Louis TOFFLIN pour 800 F et TAISNE, Notaire, pour 453,25 F (sic) et d'un certain Théodore SANDRAS pour 3 000 F. Dans son histoire de la cité de la Dentelle Ringeval rapporte que SANDRAS vida, sur la table du Maire, les poches de « sa modeste blouse de travail », de cette somme tout à fait considérable (3 000 F représentent le double du montant de l'imposition la plus élevée de la commune).

À l'inverse de nombre de villages de l'arrondissement Caudry ne déplore aucune victime civile, ne compte aucune prise d'otage, ni destruction immobilière. Le bilan de cette occupation d'une semaine est cependant assez lourd pour notre commune plus que modeste : avant la guerre la Municipalité recensait 1 200 pauvres de 300 familles pour 4 500 habitants ; après la guerre c'est à 2 000 pauvres de 500 familles que la commune donne du travail sur les chemins vicinaux.

Le Monument aux Morts

Qu'inaugure François FONTAINE-DUCORNET, maire de Caudry le 17 septembre 1873 est en projet dès le 28 janvier 1872. Un an exactement après l'armistice. La décision « d'élever un monument à la mémoire de ceux qui sont restés sur les champs de batailles ou qui sont décédés hors du territoire » intervient après que plusieurs familles eurent sollicité une concession gratuite pour recevoir les restes de leurs fils morts des suites de blessures lors de la bataille de St Quentin. Le Maire propose que « la commune intervienne si la souscription publique n'atteint pas le chiffre nécessaire pour élever un monument digne du sacrifice de ses enfants morts pendant la guerre contre la Prusse ».

L'érection du monument aux morts de Caudry, dans l'immédiat après guerre anticipe, et de beaucoup celles des autres communes de l'arrondissement que le Souvenir Français encourage à partir des années 1890. Cambrai inaugure la statue Gloria Victis - Gloire aux vaincus - d'Ernest HIOLLE (photo page 37) le 25 mai 1874, à la mémoire des 594 victimes de l'arrondissement (Gloire aux Vaincus se veut la réplique du « Malheur aux vaincus » attribué à Bismarck).

Les morts pour la Patrie

23 Caudrésiens sont morts au cours de la « funeste Guerre ». 20 noms figurent dans la pierre du monument, le nom d'un 21ème, mort de phthisie à l'hôpital de Douai sera gravé plus tard sur une plaque scellée à la base de la pyramide (à côté de Jules Jaquin mort en Tunisie en 1881). Deux noms manquent, enregistrés pourtant à l'Etat-Civil dès avant l'inauguration, sans que rien puisse expliquer cette omission. Pour 15 d'entre eux, nous connaissons l'âge, le régiment, la date et le lieu de leur mort. Pour 2 nous connaissons l'âge et le régiment. Pour 3 nous savons qu'ils meurent à Caudry des suites de leurs blessures, reçues selon toute vraisemblance au cours de la bataille de St Quentin. Pour 3 enfin, il ne nous reste que le nom et l'âge.

-GABET Jules - 23 ans - lieutenant au 46ème mobile - St Quentin le 19 janvier 1871

-GABET Delphin - 24 ans - lieutenant au 46ème mobile - blessé le 19 janvier meurt à l'hôpital de St Quentin le 31 janvier 1871.

-BEAUVILLAIN Jean-Baptiste - 24 ans - Garde Mobile - St Quentin le 19 janvier 1871

-BRICOUT Anatole - 27 ans

-CARPENTIER Louis - 27 ans - blessé à St Quentin le 19 janvier, parvient à regagner son domicile place du We Picquet où il meurt de gangrène le 13 mars.

-CHANDELIER Jules - 34 ans, blessé à St Quentin le 19 janvier, meurt de gangrène à son domicile rue Canonne.

-DENIMAL Jean-Baptiste - 20 ans - incorporé en août 1870, il rejoint le 65ème régiment de ligne de l'Armée du Nord et meurt à la bataille de Bapaume le 3 janvier 1871.

-FIEVET Antoine - 25 ans - termine son temps au 24ème de ligne caserné à Cambrai, à la déclaration de guerre. Il est tué à Bapaume le 9 janvier 1871.

-JACQUIN Evrard - 21 ans - 26ème régiment de ligne - St Privat le 18 août 1870.

-JACQUIN Edmond - 28 ans - soldat au 29ème de ligne

-JACQUIN Pierre - 21 ans - mort le 8 novembre 1871 à Bordj Bou Corredj - Algérie - Il est compté parmi les victimes et avec raison, dernière victime caudrésienne de la Guerre Franco Prussienne ou plus exactement de ses conséquences immédiates.

-LASSON Florentin - 23 ans - Caporal au 46ème mobile, blessé à St Quentin le 19 janvier 1871, meurt dans sa ferme du Coquelet le 20 février.

-LEFEVRE Henri - 31 ans - meurt à son domicile de la rue de Ladrière le 25 avril 1871.

-LEFEVRE Pierre-Joseph - 24 ans - soldat au 2ème de ligne, blessé à Forbach le 6 août, meurt à l'ambulance prussienne de Sarreguemines le 29.

-MOITY Omer - 27 ans - soldat au 33ème de ligne en garnison à Arras, participe aux combats de Borny le 14 août et de Mars la Tour le 16 où il est fait prisonnier. Il meurt de faim et de froid dans les casemates de la citadelle de Magdebourg.

-MOITY Charles - 21 ans - 9ème régiment d'Artillerie, engagé aux combats de Wissembourg le 6 août, se replie sur Strasbourg et meurt pendant le bombardement de la cité le 24 septembre, à la veille de sa reddition.

-PREUX François - 23 ans - soldat au 41ème de ligne prisonnier à Gravelotte le 18 août, meurt en captivité pendant le terrible hiver 70/71, le 5 décembre, à Kalbe sur la Saale près de Magdebourg.

-RICHEZ Henri - 23 ans

-VALLET Lucien - 28 ans - Zouave

-SAUTIERE Phendon dont les travaux de restauration ont mutilé le nom en SENCIE Fénelon (inconnu au bataillon)

-BOULANGER Jean-Baptiste - 31 ans - Garde au 2ème bataillon de Mobiles meurt de phthisie à l'hôpital Civil de Douai le 14 février 1871.

-BRICOUT Nestor - 21 ans - soldat au 106ème de ligne appartient à l'Armée de Paris encerclée depuis le 15 septembre ; blessé lors de la désastreuse tentative de sortie de Champigny, il n'est relevé que le lendemain à la faveur d'une suspension d'armes et meurt dans l'ambulance de la rue du Luxembourg à Paris le 7 décembre.

-DUCORNET Théophile - 22 ans - rejoint le groupe des Francs-Tireurs de la Seine qui harcèlent les arrières ennemis. Il succombe à ses blessures le 4 août 1871 à l'ambulance du Château de Rambouillet. Les noms de Nestor BRICOUT et de Théophile DUCORNET ne figurent pas sur le monument.

Comment il revenait aux Anciens d'Algérie de raviver le Souvenir de 1870

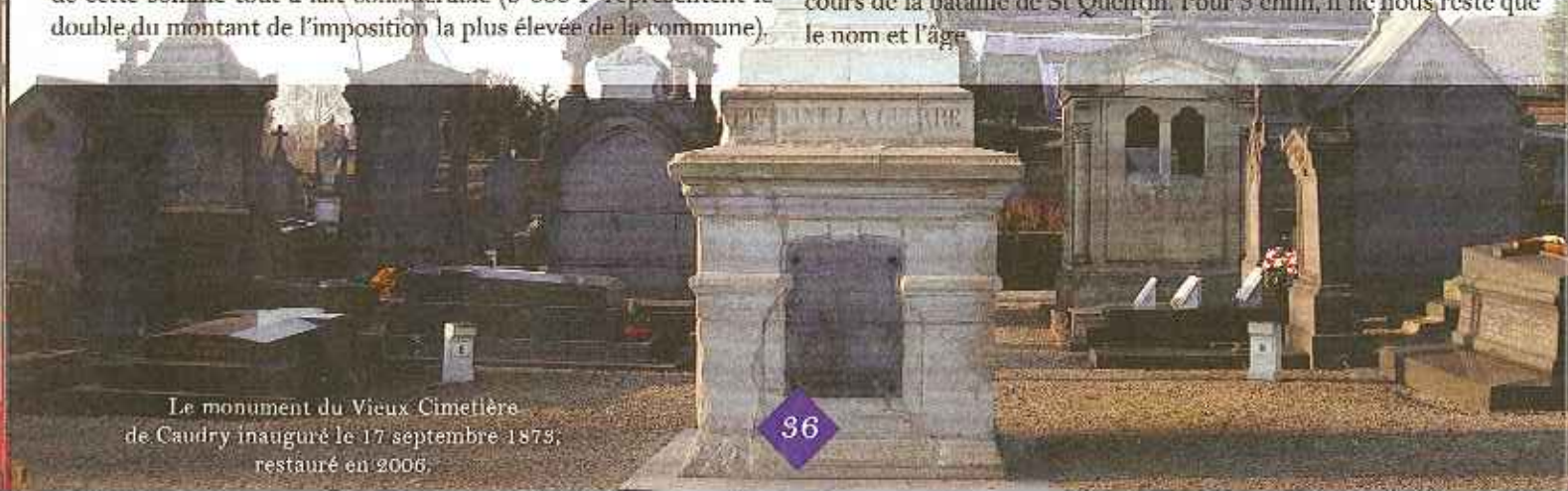
La parfaite indifférence de l'administration coloniale à la famine qui ravage le Maghreb trois années durant, de 1867 à 1869, inspire aux autochtones le sentiment que « mourir pour mourir autant mourir les armes à la main ». La déchéance de l'Empire et la capitulation de Paris leur donnent la mesure de la faiblesse relative de la métropole. Les conflits répétés entre la nouvelle administration civile et les militaires alors que les meilleurs troupes s'embarquent pour la France, préparent au soulèvement des tribus kabyles. La Guerre Sainte est proclamée le 8 avril 1871. Comme il écrase la commune, le gouvernement de la République entend mater la Kabylie. Les exactions prussiennes si abondamment relatées par tous les ouvrages traitant de la guerre de 70 « ne sont que jeux innocents, comparés à la féroce répression à laquelle se livrent les armées de la République à travers toute la Kabylie ».

L'ordre est rétabli après un ultime combat le 8 octobre 1871, les embuscades des groupes isolés cessent avec l'arrestation du dernier chef rebelle le 20 janvier 1872.

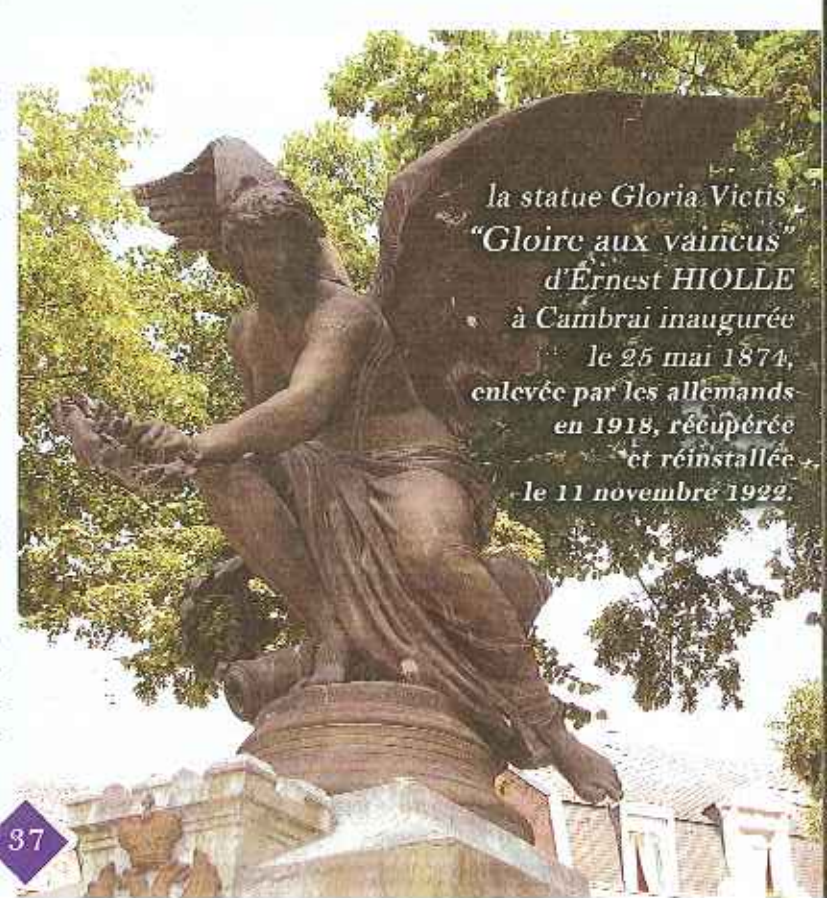
On dénombre 2686 victimes parmi les troupes françaises. Les publications algériennes récentes font état de 100 000 victimes parmi les insurgés... sans compter les prisonniers déportés en Nouvelle-Calédonie dont Louise Michel, qui partagera leur sort, parle avec compassion dans ses souvenirs.

Ainsi par un télescopage dont l'histoire est si familière au moment où les Anciens d'AFN plaident la restauration du Monument aux Morts de 1870-1871, on se préparait en Kabylie à commémorer le 135ème anniversaire du soulèvement d'Avril 1871 qui allait coûter la vie à Pierre JACQUIN et l'auteur algérien de l'article annonçant la cérémonie, de conclure « La haine semée par les troupes en 1871 a germé doucement pour emporter leurs enfants en 1954 ».

Claude DOYER, le 13 décembre 2007



Le monument du Vieux Cimetière de Caudry inauguré le 17 septembre 1873, restauré en 2006.



la statue Gloria Victis "Gloire aux vaincus" d'Ernest HIOLLE à Cambrai inaugurée le 25 mai 1874, enlevée par les allemands en 1918, récupérée et réinstallée le 11 novembre 1922.

L'Office Municipal de la Culture à LA MAISON DES ARTS - rue Aristide Briand

Régine DHOLLANDE, la présidente poursuit la SAGA des animateurs des ateliers de l'OMC. Après un portrait des derniers arrivés dans l'association : Giovanna MONNE et Stéphane LEVÊQUE, portrait d'une figure emblématique :

"Maurice BRICOUT", à la tête de l'atelier du vendredi "peinture à l'huile" depuis 1991.

M. BRICOUT a été vendeur textile durant 30 ans à la "Cotonnière De LUCIE" et au cours de ses démarches il prenait grand plaisir à admirer les tableaux au domicile de ses clients, sans pour autant prendre les pinceaux lui-même par manque de temps. C'est à la retraite que ses enfants lui offrent le matériel du parfait peintre. Cependant il mettra plusieurs mois avant de se lancer dans la grande aventure... Sans plus jamais en sortir !.

Ensuite il contacte Monsieur SOUFFLET, en charge à l'époque de l'atelier peinture afin d'exposer au Salon d'Automne et d'intégrer son groupe.

Au décès de M. SOUFFLET, les adhérents le sollicitent pour prendre la relève. Depuis cette époque, c'est à la peinture qu'il voue sa vie. Il me confiait durant le TELETHON que les tristes après-midi de novembre et décembre seraient

sinistres sans le dérivatif de la peinture car vous l'avez compris entre les cours du vendredi, l'organisation du Salon d'Automne, la réalisation des toiles vendues au profit du téléthon, il n'a pas une minute à perdre car selon Baudelaire :

"Bien qu'on ait du
cœur à l'ouvrage,
l'Art est long et le
temps est court".

Maurice BRICOUT



Téléthon
7 ET 8 DECEMBRE 2007

Le TÉLÉTHON 2007

Comme chaque année l'OMC s'est engagé à fond pour le Téléthon à travers ses ateliers PORCELAINE - PATCHWORK - SOIE - PEINTURE À L'HUILE et est très fier de sa performance financière.

Pour l'édition 2007,
l'OMC a récolté :
2020 €



jusqu'au 13
janvier 2008

Le Musée des
Dentelles
et Broderies
présente

Cuisinez Dentelle

Quand l'art culinaire et
l'univers de la mode s'associent ...
Un tulle teinté chocolat recouvert
d'une dentelle chantilly, saupoudré
de paillettes, rebrodé ...
Voir, puis parler de la dentelle avec
les sens.

Peut-on résister au désir de toucher ou de sentir cette précieuse étoffe? Peut-on imaginer y goûter? Epicée, sucrée, mais également sensuelle et raffinée, autant d'adjectifs pour évoquer la dentelle, telle une liste d'ingrédients composée pour provoquer une émotion.

L'exposition « Cuisinez Dentelle » joue à réunir ces sensations en associant les talents de l'excellence à celui des dentelliers afin de créer avec leur spécificité un univers sensoriel autour des dentelles caudrésiniennes.

Cette exposition se présente en trois parties symbolisées par des boîtes-galeries de photographies.

La boîte aux saveurs :

Ouvrez grand vos pupilles, aigüisez vos papilles avec un zeste d'imagination ... bonne dégustation !

Cinq chefs cuisiniers interprètent et évoquent la dentelle par des saveurs et des textures ... éphémères mais délicatement mises en suspens par l'objectif du photographe Pascal AUVÉ. Trente photos d'art et de reportages sont ainsi exposées, restituant avec une grande exactitude les créations gustatives de ces chefs cuisiniers et pâtisseries. Un reportage audio-visuel tourné dans les cuisines de ces derniers expose le montage de chaque réalisation.

La boîte aux couleurs :

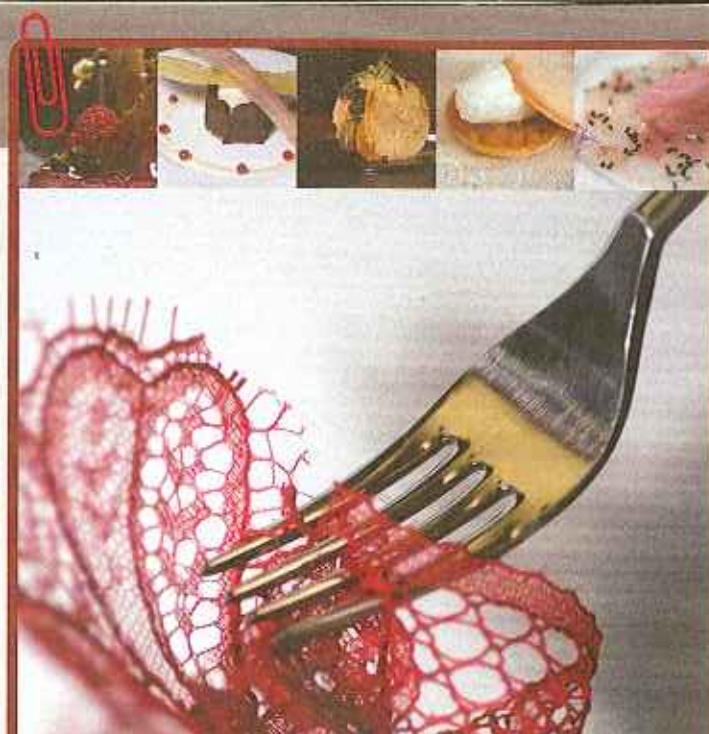
Envoûtante et fascinante matière, le verre se fait écriin aux leurs colorées ...

Plasticien verrier et perlière jouent des transparences, matités et autres motifs floraux empruntés à la dentelle pour mieux la suggérer. Un film présente la réalisation d'une perle et l'approche de la perlière par rapport aux dentelles.

La boîte à couture :

Délices de la tentation, gourmandise haute couture ... Deux créateurs-couturiers parisiens mêlent avec une impertinence élégante les dentelles caudrésiniennes aux pâtisseries et autres sucreries. Pour cette exposition, ils acceptent de s'éloigner de leurs codes habituels et de laisser vagabonder leurs délires créatifs. En résultent, sept créations aux allures de pâtisseries et une réflexion autour de la saveur et des souvenirs gourmands de l'enfance.

Complétées par des créations de la collection privée du musée, ce sont seize robes qui sont présentées autour de cette thématique. Une présentation audio-visuelle vient étoffer cette troisième partie avec un mini cours de couture filmé dévoilant les petits « trucs » de la confection de la dentelle ...



Le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies prépare sa prochaine exposition et recherche des vêtements datant des années 60-70 en dentelle, broderie ou guipure. Ces vêtements seront empruntés pour la durée de l'exposition et restitués à l'issue de celle-ci. Vous pouvez contacter le musée pour toute proposition et renseignements au 03/27/76/29/77. Tél: 03/27/76/29/77 musee-dentelle-caudry@wanadoo.dr www.museedentelle-caudry.fr.tc

100 ans de Musique

Durant une semaine, on a fêté les cent ans de l'Harmonie Municipale. Une exposition au théâtre grâce surtout aux documents d'Aimé Gabet a retracé les étapes, les manifestations de la musique à Caudry.

Plusieurs concerts ont amené des harmonies différentes comme celle des Cuivres d'Amiens ou encore l'Orchestre de la Garde Républicaine. Dans la semaine un percussionniste de cet orchestre a dirigé une master-class de percussions. Il était aussi présent le dernier jour lors de la prestation des harmonies de Caudry et Cambrai.



Master-Class animée par Jean-François DUREZ



La bannière de l'Orchestre d'Harmonie et de la Batterie Fanfare a été décorée



Les Cuivres d'Amiens



Le Concert d'Automne



Jean-François DUREZ

Jean-François DUREZ débute la Percussion et le Piano à l'École de musique de Saint-Amand-les-Eaux et entre au Conservatoire de Valenciennes d'où il sort avec les médailles d'or de formation musicale, percussion et le diplôme supérieur de piano.

En 1991, titulaire d'un baccalauréat A1, il est reçu avec succès dans la classe de Piano-Jazz de Claude BOLLING et au Conservatoire de Créteil d'où il sort quelques mois plus tard avec les médailles d'or de Percussion et de Batterie (Classes de Francis BRANA et Jacques-François JUSKOWIAK).

En 1993, il est admis sur concours au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris dans la classe de Jacques DELECLUSE et de Jean GEOFFROY.

L'année suivante, il obtient le diplôme d'Etat de professeur de Percussion et est nommé professeur au Conservatoire « La Jonquière » du 17^{ème} Arrondissement de Paris.

Il est régulièrement sollicité par de nombreux Orchestres Parisiens et Nationaux (Ensemble Orchestral de Paris, Opéra de Paris, Ensemble Intercontemporain, Orchestre Du Capitole de Toulouse, Orchestre National de Lille...), joue sous la Baguette des plus Grands Chefs et participe à de nombreux enregistrements et tournées à l'Étranger.

Il est également sollicité, en tant que pianiste, pour accompagner des Festivals Internationaux de danse.

En 1996, il obtient le premier prix à l'unanimité de Percussions au C.N.S.M de Paris et le diplôme de formation supérieure (déchiffrage, musique de chambre, analyse, accompagnement au piano anglais).

En 1998, Jean-François entre, à l'issue d'un concours, comme soliste à l'Orchestre des Concerts Lamoureux de Paris;

En 1999, il est nommé, à nouveau sur concours, soliste à l'Orchestre de la Garde Républicaine.

Parallèlement, il se produit dans le monde de la variété en accompagnant entre autres, Michel FUGAIN, William SELLER, Bernard LAVILLIERS, NICOLETTA, les RITA-MITSOUKOS, Florent PAGNY, le spectacle « LES CHORISTES » et joue en tant que pianiste dans la comédie musicale « CABARET » (Folies Bergères) et en tant que percussionniste et pianiste pour « LE ROI LION » (Théâtre Mogador).

Dans le monde du Jazz, il joue avec Claude EGEE, Stéphane GUILLAUME, Jean-Marie ECAY, Michel PORTAL, Richard GALLIANO, Didier LOCKWOOD et se produit ainsi sur les grandes scènes françaises avec diverses formations.

Jean-François est directeur de l'Union-Chorale de Saint-Amand-Les-Eaux, créateur et directeur du Big-Band « Univers-Jazz » et Membre de nombreuses autres formations (Panam' Brass Ensemble, Ensemble « A ciel Ouvert », Zoran Jazz Quintet...)

Il est également régulièrement invité pour des concerts en tant que soliste pour des master-class et différents stages...



André DUFOUR

Professeur au Conservatoire National de Musique de Valenciennes, Clarinettiste à l'Orchestre National de Lille, André Dufour est sollicité en 1965 par la Ville de Caudry en la personne de M. Jean Briançon, Secrétaire Général de la Mairie de Caudry à l'époque, pour assumer la Direction de l'école de Musique et de l'Harmonie. Après différents entretiens et au regard de ses références

(2 premiers Prix au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris) avec déjà un parcours très riche dans le domaine artistique, il est retenu pour assumer cette tâche.

Ses projets et son ambition touchent particulièrement les dirigeants de cette époque d'autant que celui-ci s'investit pleinement dans la vie culturelle de la Ville. L'école de Musique à l'époque se situait rue Victor Hugo mais était trop petite pour les créations à venir proposées par André.

Quelques années après ce bâtiment fut démolit et sur proposition municipale l'école fut transférée rue Osbert (locaux actuels). A partir de ce moment avec l'aide des différentes municipalités ses projets prennent forme et il crée les disciplines manquantes à ce type d'école : classes de Piano, trombone, percussion, classes de solfège supplémentaires, solfège adulte, classes d'ensemble. Sur un projet de son épouse Catherine, Professeur, sont créés un Orchestre Junior, puis une classe de Guitare. Pour faire tout cela, il s'entoure par voie de recrutement de professeurs compétents issus des conservatoires nationaux de notre région tous premier prix de ces dits conservatoires.

Il crée une Batterie Fanfare, un Big Band, une chorale municipale. Les programmes des concerts très éclectiques attirent un public nombreux et enthousiaste. Il mélange les genres (classique, variétés, jazz, musiques de films).

Il emmène l'Harmonie dans différents concours et remporte de hautes récompenses. L'Harmonie possède alors ses lettres de noblesse. Il avait également l'ambition de transformer l'école de musique en école de musique agréée par l'État ce qui lui aurait permis de créer les disciplines supplémentaires : violon, violoncelle, contrebasse, etc...



Guy BRICOUT lui a remis la médaille de la Ville le 21 Octobre dernier.

Vie Culturelle

Les rendez-vous de "Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui"

Les expositions :

- Jusqu'au 1^{er} Mars 2008 :

L'Histoire de l'Automobile de 1880 à nos jours.

Plus de 1 000 véhicules en modèles réduits exposés. (Collection Paul DELVA)

*le 10/01 à 20h salle des fêtes de Caudry :

"Entretien sur l'automobile, notre maître à tous", animé par P. DELVA, collectionneur.

*Week-end du 23 et 24/02/08 :

Le "bouquet final" avec le Salon de l'Automobile sur la Place des Mantilles et les alentours, en présence des concessionnaires caudrésiens.

*en projet : Salon des Collectionneurs (bourse d'échange) et voyage-excursion au musée de l'Automobile à Leuze.



À NOTER :

Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui propose un Club TRICOT chaque mercredi de 15h à 18h à l'Espace de Vie Historique.

Fondé tout dernièrement, le club tricoteuses fonctionne très bien. 15 tricoteuses viennent chaque semaine partager leur passion et se retrouver dans une ambiance conviviale.

Venez ! C'est gratuit, et vous serez bien aiguillé par nos monitrices bénévoles !

Depuis son ouverture, l'Espace de Vie Historique a accueilli 28 000 visiteurs !
À savoir que le commerce ancien a intéressé 2 300 personnes et a même été prolongé d'un mois !



-Vendredi 1^{er} Février 2008 :

3^{ème} Edition

de la Soirée Etoufette.

(Pâté - Fromage blanc - hareng - pomme de terre - saindoux - pâtisserie).

Participation 12€.

Aimé va vous présenter ses amis patoisants du Cercle Gérard Philippe.

L'histoire des usines, des dentelles et des fabricants de Caudry

- le Mardi 20 Mai 2008 à 16h :

Assemblée Générale de "Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui"

N'hésitez pas à leur rendre visite, il y a toujours du nouveau !

Espace de Vie Historique

Face au Musée des Dentelles et Broderies.

Tél : 03.27.70.09.64

Ouverture tous les jours

(sauf mardi et dimanche) de 15h à 18h

ou sur rendez-vous.

Photo de la Rue Centrale reconstituée

Il neige des SPECTACLES avec les Scènes Mitoyennes !!!



Les Ballets Jazz de Montréal

Samedi 26 janvier

Caudry - 20h30

10€/20€



Des soucis et des pots!

Samedi 2 février

Cambrai - 20h30

10€/19€

Comédie



Korat et Chantaboun

Vendredi 11 janvier

Bertry - 20h30

6€/12€

Humour - Music hall

Cercles de sable

Samedi 12 janvier

Cambrai - 20h30

10€/19€

Conte musical



SCÈNES MITOYENNES

Patrick Timsit

Judi 17 janvier

Caudry - 20h30

25€/30€

Hannah K. - Cambrai - 10€/19€

14 janvier - 20h

20 000 lieues sous les mers - Cambrai - 3€/6€

20 janvier - 16h

Anne Roumanoff - Cambrai - 15€/28€

31 janvier - 20h30 - COMPLET

Séance supplémentaire à 17h30 le même jour.

Cyrano - Cambrai - 15€/28€

4 février - 20h

Lura - Caudry - 6€/12€

9 février - 20h30

Didier Bénureau - Escaudoeuvres - 15€/20€

22 février - 20h30

Réservations par courrier à Scènes Mitoyennes

BP 20076 - 59542 Caudry Cedex

03.27.70.09.60

www.scenes-mitoyennes.fr.tc

Photo Passion, l'Office Municipal de la Culture, la Ville de Caudry et la Bibliothèque Municipale Victor Hugo vous proposent :

SÉSAME

Des portes et des murs de pierre vus dans les Hauts Causses et dans les Cévennes



Exposition de photographies par Yvon LORRIAUX
"Objets inanimés, avez-vous donc une âme?"
Exposition visible jusqu'au 6 février 2008
à la Bibliothèque Municipale de Caudry,
22, rue Victor Hugo.

ENTREE GRATUITE

L'Harmonie Municipale recrute

Si vous pratiquez un instrument
ou que vous avez été musicien,
(cuivres, bois, percussions, guitare basse ...)

Si vous souhaitez intégrer une formation pour avoir
l'occasion de vous produire lors de concerts
et diverses prestations.

Rejoignez l'harmonie municipale de Caudry.

• Répétitions le vendredi de 20 h à 21 h 30

Renseignements rue Osbert

ou au 03.27.75.03.27

Si vous n'avez plus d'instrument,
nous pouvons vous en prêter un.



Puisse la présence
de ce petit ange
transformer votre
existence
et marquer
le début
d'une belle
histoire...

Naissances

19/07/07 Shana LAPOINTE
24/07/07 Lucie Corine Martine DORANGEVILLE
24/07/07 Tatiana HUMERY BOTTE
24/07/07 César Pierre-Maxime MERESSE
25/07/07 Léa Gisèle MERCIER
28/07/07 Maxime Salah Hervé DELFVACQUE
28/07/07 Lyla Marilyn DUSSART
29/07/07 Zélie Karine BÉCAR
29/07/07 Kamille Carolyne LEMAN
02/08/07 Laëlien Eliam BIGAND
03/08/07 Eloïse Cathy Guislaire BFI JEMHIRT
06/08/07 Benjamin Sandro Gaëtan GIOVAGNOLI
06/08/07 M'ahmed RAMDANE
06/08/07 Mathilda Cathy Raymonde Isaline RENNER
07/08/07 Manuella PINTIAUX
08/08/07 Loukia VANESE
11/08/07 Dylan Adolphe Guy CRINON
11/08/07 Yann Noé Rémi DENHEZ

18/08/07 Mathéo Hervé René Jean-Philippe CRUCKE
12/08/07 Amandine WANECQUE
19/08/07 Lucas Gilles Patrice LACOMBLE
21/08/07 Enzo SARTIAUX
23/08/07 Dorian Robert Camille NOGUEIRA GONCALVES
24/08/07 Lukas Daniel Benjamin FILLION
24/08/07 Lilian Georges Paul TAQUET
25/08/07 Cyrian Alain Gérard MERLIN
27/08/07 Kyliane BECK
28/08/07 Clémentine Agnès DUNAT
29/08/07 Nicolas Jean-Paul Franck Léon MARECAILLE
30/08/07 Clara Marjorie Candy DEFONTAINE
30/08/07 Léa Florine Cathy DEFONTAINE
30/08/07 Léo GRASSART
01/09/07 Lukas Eric Alain Robert PARENT
02/09/07 Romain Christian Gérard BIS
02/09/07 Timéo Kallou Karimoko CAUDREAUX
02/09/07 Noémie VICTOIRE
04/09/07 Shainesse Anastasia Béatrice BLAS
05/09/07 Chloé DOISY
05/09/07 Matéo ENGRAND
06/09/07 Amélie Elisabeth Suzanne BAYARD
08/09/07 Célia Renée Hélène BLANC
12/09/07 Ylan VINCENT
14/09/07 Ambroise André-Michel Serge
14/09/07 Djess Jessy Jean-Marc DHAUSSY
17/09/07 Shaïna Dounia BENNACER
18/09/07 Jade Marie Martine LENEUTRE
18/09/07 Cléa Martine Yolande SORLIN
19/09/07 Antoine René VAILLANT
21/09/07 Elie-Pierre Patrick Auguste KOBLAN HUBERSON
23/09/07 Julian Miguel CLAISSE
24/09/07 Louis Clotaire René MOLLET
27/09/07 Gwenaëlle Véronique Aurélie DARRAS
27/09/07 Zara HUTIN CASAS FLORES
30/09/07 Prudence Patricia Christiane PIGOT

03/10/07 Huseyin ARGÜN
09/10/07 Doriane Chantal Marthe LEDUCO
04/10/07 Luna LABALETTE
06/10/07 Noémie Marie-Paule Martine CAILLOT
12/10/07 Aëlys Marie-Paule LENORMAND
14/10/07 Inès Patricia Sabine CAILLAUX
20/10/07 Luka BEAUVOIS - DUSENN
20/10/07 Maëva BEAUVOIS - DUSENN
22/10/07 Nathan Joseph LOEMBET
23/10/07 Yannis Mickaël Dominique MENNEVEUX
24/10/07 Joséphine Françoise Marie RENARD
26/10/07 Emeline Chantal Françoise NORGET
30/10/07 Céline Monique Marcelle LENGRIAND
31/10/07 Sidney Isabelle Catherine TRANNOIS
01/11/07 Célia DENIS
03/11/07 Tess Claudia Raymonde BOUVIER-DÉBARI
05/11/07 Juan-Carlos MERESSE
06/11/07 Britany Jennifer Océane Marion DANAPPE
06/11/07 Lana Marie-Pierre MORCRETTE
08/11/07 Railey FIEVET
09/11/07 Lauréline Carole OLIVIER
13/11/07 Mallory Madeleine VASSARD
14/11/07 Ylan BURY
15/11/07 Lucas Stéphane Anthony LENEUTRE
16/11/07 Axel Bernard Dominique POULAIN
17/11/07 Charlotte Marie-Laure Isabelle QUANVILLE
18/11/07 Elise Anna Laurine LEVEQUE
19/11/07 Hélène Adeline Stéphanie WANESSE
20/11/07 Laly Stéfany DEFONTAINE
22/11/07 Vénanzia CLAISSE
22/11/07 Clément Christophe Rudy COQUELLE
03/12/07 Grégory Donovan Dyclan VICART
05/12/07 Inès MARCAILLE

Mariages

*"Ton Amour est dans ma vie comme un
roseau dans les bras du vent"*

28/07/07 Nathalie Gabrielle Fernande CANONNE & David Pierre RENARD
28/07/07 Emeline Angèle CARLIER & Nicolas DESLAEF
04/08/07 Magali Judith Yvonne PEREIRA & Francis Joseph Philippe GELINAS
11/08/07 Cathy HAVENNE & Franck Romuald FABRE
11/08/07 Mélanie Maryline WYCKAERT & Stéphane CAUSSIN
18/08/07 Elodie Marie Emilie BUIRON & Cédric TERRAULLES
18/08/07 Laurence Eugénie Lucienne DUIAMEL & Laurent David Robert CRINON
18/08/07 Lucie Roberte Henriette THIEULLET & Christophe CLAISE
18/08/07 Angélique Simone Isabelle RAMEY & Laurent Alain SERRAULT
25/08/07 Pascale Julie ETHUIN & Mickaël DESCAMPS
25/08/07 Véronique Renée HENOT & Olivier TRIBOUT
01/09/07 Aurélie Solange Renée MACCANI & Loïc Sylvain Jean BEAUFORT
01/09/07 Delphine Yvette Marie-Louis HERBIN & Cédric Paul BILLOIR
01/09/07 Laëtitia Carmen MANDRELIER & Arnaud CLAISSE
08/09/07 Magali Virginie Isabelle OUDART & Yannick Ildephonse LESEC
22/09/07 Estelle Françoise Marie DELLOUE & François BERTEE
27/10/07 Mélanie PERONNE & Stéphane SORRIAUX
02/11/07 Sabrina Séverine HONOREZ & Guillaume Yves Alain CHEVREUX
10/11/07 Clautide MONKAM & Emmanuel Jean-Louis MERESSE
24/11/07 Audrey UNISSART & François Vincent Gabriel DORMONT

Décès

22/07/2007 Lucienne Thérèse DONNEZ née CARTIGNY 58 ans
24/07/2007 Alain SEBASTIEN 46 ans
26/07/2007 Régis Joseph Marie MACHU 78 ans
28/07/2007 Raoul Henri BEZIN 93 ans
03/08/2007 Jacques Lucien Jean VISERY 56 ans
05/08/2007 Edouard Jules AGASSE 67 ans
05/08/2007 Jeanne POULET née DELSARTE 83 ans
08/08/2007 Henri Joseph VALET 83 ans
13/08/2007 Jean-Pierre Eugène GABET 61 ans
19/08/2007 Marie-Andrée BRUYERE née BUILTEZ 58 ans
20/08/2007 Mathilde Marie Elis PRUVOT veuve GODARD 85 ans
21/08/2007 Chantal Renée Louis BOUCOURT 53 ans
24/08/2007 Noëlla Achillée RENARD 76 ans
27/08/2007 Denise Marcelle Jeanne AURIOL veuve MOLLET 88 ans
28/08/2007 Fernande Georgette LECOCCO née RENQUET 82 ans
29/08/2007 Jeanne JOCAILLE 80 ans
04/09/2007 Daniel Henri LESTOQUOY 69 ans
07/09/2007 Michel Yves THIEULEUX 66 ans
09/09/2007 Aimable Achille BURIDANT 88 ans
11/09/2007 Edmond Charles Napoléon TAMBOISE 95 ans
12/09/2007 Marie Elise Augusta SANDRAS veuve MOIGNON 94 ans
14/09/2007 Francine Marie-Rose DESWEL épouse HUROT 53 ans
19/09/2007 Francis Victor DERVAUX 79 ans
23/09/2007 Réjane Eloïse BETHERMAT née BOUVELLE 84 ans
29/09/2007 Gaston Jean-Baptiste COPIE 93 ans
29/09/2007 Aimé Léo MOUSIN 68 ans
01/10/2007 Pierre Georges Alfred GENEST 76 ans
03/10/2007 Fernande Marie Delphine JACQMIN veuve LEMAIRE 69 ans
03/10/2007 Léon VAN ESLANDER 69 ans
04/10/2007 Colette LEFORT veuve MILLIOT 65 ans
05/10/2007 Eléonore Constance LAMAND née LENGRIAND 87 ans
06/10/2007 Denise Jenny DAVAIN veuve LENGRIAND 93 ans
10/10/2007 Jacques Jean BRICOUT 63 ans
12/10/2007 Jeanne Louise MARECAILLE veuve VASSEUR 85 ans
13/10/2007 Jean Georges LECOINTE 70 ans
16/10/2007 Odette Mathilde JOCAILLE née LECYGNÉ 78 ans
20/10/2007 Gérard Charles VERIN 73 ans
24/10/2007 Maurice Alfred Cyril PARMENTIER 78 ans
25/10/2007 Richard Isidore GARZITTO 56 ans
31/10/2007 Jean-Marie François BERNIER 64 ans
05/11/2007 Berthe Marie Zoé FRANÇOIS veuve REAL 82 ans
05/11/2007 Jeannine HEGO veuve LANGRIAND 79 ans
05/11/2007 Berthe Marie Zoé REAL née FRANÇOIS 82 ans
06/11/2007 Sylvie Louisa Aurélie AUGER née BEAUVILLAIN 44 ans
07/11/2007 Jeannine Sophie Catherine CHAMPAGNE veuve DAVAIN 72 ans
09/11/2007 André Jules RENARD 65 ans
16/11/2007 Renée Andrée Marcelle BESIN 63 ans
20/11/2007 Jacques Pierre Louis BELOT 63 ans
20/11/2007 Lucien Emile Charles GRENIER 86 ans
22/11/2007 André Félix BERNARD 79 ans
24/11/2007 Marie Blanche GABET née LASSELIN 86 ans
24/11/2007 Maurice Emile VILLETTE 78 ans
26/11/2007 Zélia COYEZ née DUEZ 97 ans
26/11/2007 Eliette Chantal LEMAIRE née MARLIOT 62 ans
26/11/2007 Simone Maria HEGO 86 ans
27/11/2007 Richard Louis BOULANGER 55 ans
30/11/2007 Denise Christiane BONIFACE 73 ans
03/12/2007 Alain Raymond DAVOINE 55 ans

Hommage à Monsieur Maurice PION



Une figure caudrésienne nous a quittés le 10 juin 2007 à l'âge de 78 ans. Maurice a travaillé très tôt, vers 14 ans dans une biscuiterie puis 25 ans à la corderie chez Nestor Basquin comme chef de quai. Ensuite il entre à la SICOS ou il restera 17 ans d'abord en qualité de chef de quai au service Expédition puis comme agent de maîtrise.

Homme très actif, il était membre de la classe 49 et a participé activement durant des années à l'organisation de la fête foraine et à la distribution des colis de Noël des Anciens du quartier Négrier. Parallèlement il était aussi très investi au sein du Noël des Anciens de la ville. Maurice a fait deux mandats de Conseiller Municipal de Mars 1965 à Mars 1977.

Il avait une passion pour le bricolage, la mécanique automobile et la réparation d'appareils électro-ménager. Tous les enfants du quartier venaient le voir afin qu'il répare leurs vélos, leurs mobylettes etc... et Maurice prenait grand plaisir à leur rendre service.

Il adorait rire, blaguer et surtout raconter des histoires.

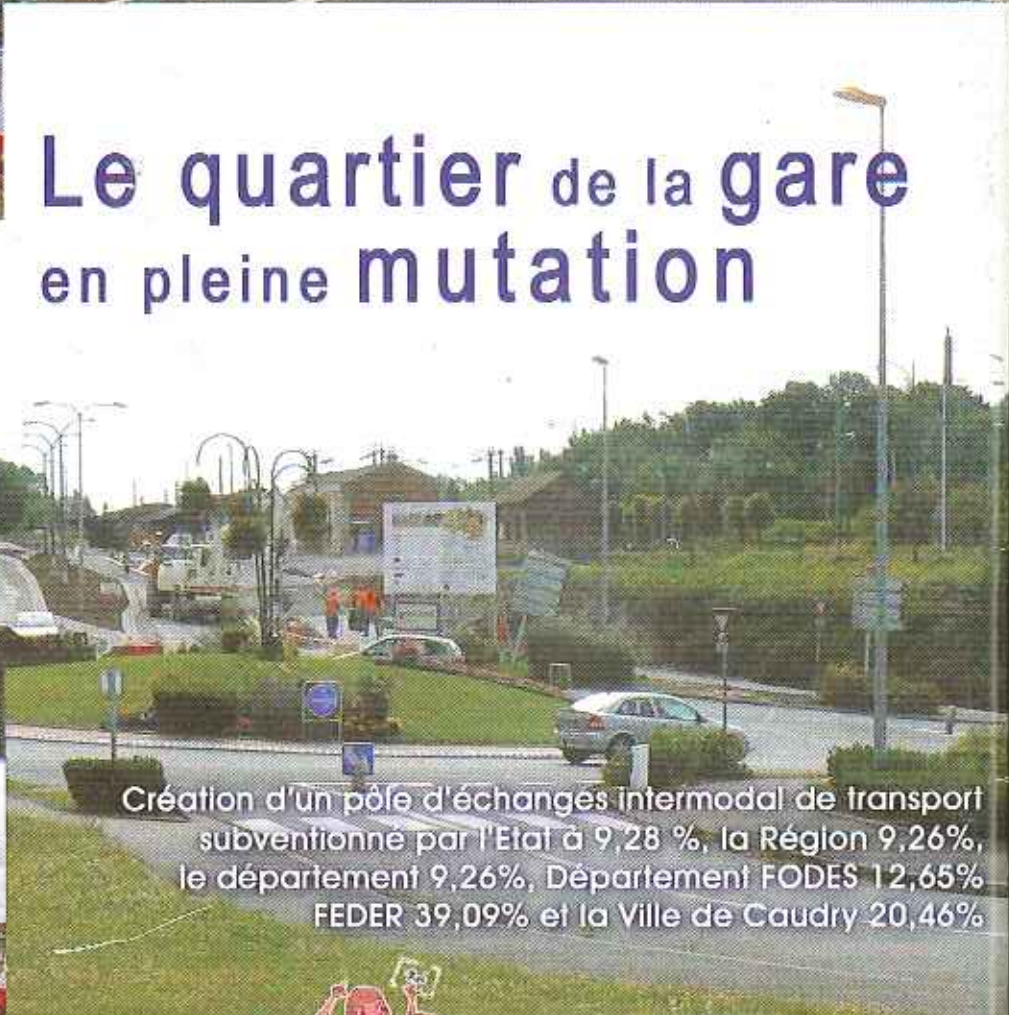
Nous lui disons tous merci pour ce qu'il a fait et adieu à jamais.



*Pour nous tu étais "Talchan".
Pour d'autres, tu étais "Chanchan".
Mais qu'importe,
puisque pour nous tous tu étais
merveilleuse.*

Que ce soit, les enfants de l'Ecole DOLTO où tu travaillais et dont tu aimais tellement t'occuper ou leurs parents qui t'appréciaient tant, personne n'oubliera ton sourire et ta joie de vivre qui t'a d'ailleurs fait défaut ce jour d'été maussade, ce qui t'a aidée à partir sans nous dire au revoir...

*Nous te souhaitons un repos aussi
doux que ton coeur fut bon.*



Le quartier de la gare en pleine mutation

Création d'un pôle d'échanges intermodal de transport subventionné par l'Etat à 9,28 %, la Région 9,26%, le département 9,26%, Département FODES 12,65% FEDER 39,09% et la Ville de Caudry 20,46%



GARE DE CAUDRY

Notre équipe commerciale propose :

- des abonnements de travail, étudiants
- des cartes Grand'Ter, -des billets régionaux
- mais aussi**
- des billets et réservations : TGV, train+location de voiture (AVIS), Train+hôtel (ACCOR)...
- des cartes commerciales : 12/25, Senior, Enfant', Escapades

TER, pour être bien, hougions mieux.

Tous les services d'une grande gare à deux pas de chez vous !

OUVERTURE

du lundi au vendredi de

05h30 à 12h et de 12h30 à 19h30

Le samedi de 06h30 à 13h et de 14h à 21h

les dimanches et jours fériés de 07h30 à 13h et de 14h à 21h

